

LA REVUE DE TERREBONNE

BIMENSUEL DEVOUE AUX INTERETS DE TERREBONNE ET DU DISTRICT — 51ème ANNEE — No 20

TERREBONNE, JEUDI, LE 20 FEVRIER 1964

Directeur : AIME DESPATIE

SUBVENTION DE \$2,500 A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

REGLEMENT 649 : IL N'Y AURA PAS DE REFERENDUM

Le sort en est jeté : Il n'y aura pas de référendum sur le règlement 649 qui prévoyait une augmentation de 100% aux membres du Conseil municipal, soit \$2,400 au maire et \$1,200 aux échevins (actuellement \$1,200 et \$600).

L'assemblée des électeurs avait lieu à l'hôtel de ville le 14 février entre 7h. et 9h. du soir. et 96 électeurs ont pris la peine de se déplacer pour venir demander qu'un référendum soit tenu sur cette importante question. D'après la Loi des cités et villes, il suffit que 20 électeurs viennent apposer leur signature. Personne ne s'attendait à une telle affluence et, de mémoire d'homme, c'est bien la première fois qu'il y a tant de monde pour un règlement.

La votation si elle avait eu lieu, se serait tenue le 21 mars. Le Conseil, à sa séance de lundi a jugé bon de rescinder le règlement et d'abandonner pour le moment l'idée d'une augmentation de salaire. Nous croyons qu'il a agi sagement.

Il semble que le geste posé au début de l'année par le conseil de Terrebonne-Paroisse ait influé considérablement sur la conduite de notre conseil. Le conseil de la Paroisse s'est voté des indemnités aussi importantes que les nôtres quoique son budget ne dépasse pas \$30,000. Celui de Terrebonne est de \$700,000 !

Ce ne sera pas la première fois qu'une telle demande soit refusée. Les conseils de Ste-Thérèse et de Joliette ont déjà mordu la poussière en pareille circonstance ; cette année leurs électeurs ont approuvé leurs demandes.

Il aurait peut-être été préférable de présenter le règlement un autre jour que celui de la... St-Valentin !

Mascouche devant la Régie

La municipalité de St-Henri-de-Mascouche comparait ce matin, 20 février, devant la Régie des Services Publics à Montréal en vue de l'expropriation de la Compagnie d'Aqueduc de Mascouche. La municipalité offre \$30,00. alors que les propriétaires du réseau demandent \$60,000. Mascouche exproprierait le réseau seulement et laisserait les terrains et l'outillage aux propriétaires actuels.

Bibliothèque

Toutes les personnes qui habitent la Ville de Terrebonne peuvent maintenant se procurer des livres gratuitement à la Bibliothèque municipale, au 9 rue Ste-Marie, les lundis, mercredis et vendredis soirs, de 7.30 h. à 9.30 h.

MON PREMIER JOUR A RENAICO



• M. L'ABBE GILLES LANGLOIS, du diocèse de St-Jérôme, a pris possession de sa cure de la paroisse de Renaico, dans le diocèse de Temuco, au sud du Chili. Il nous raconte sa première journée d'apostolat dans ce pays dans un article en page 2.

Le contrat de travail des professeurs est prêt

Un projet de contrat de travail a été présenté aux membres de l'Association des instituteurs et institutrices de la région de Terrebonne à une assemblée

jeudi le 13 février dernier. La "convention collective" sera maintenant mimeographiée et une entrevue avec les membres de la Commission scolaire sera

demandée bientôt, au plus tard au début de mars.

On sait que le contrat de travail des professeurs laïques avec la CS vient à échéance au début de mai prochain.

Nous espérons que les négociations se poursuivront dans une ambiance amicale et que nous n'aurons pas à Terrebonne à déplorer d'arrêts de travail des professeurs.

Jusqu'au 15 mars prochain pour payer les arrérages de taxes d'eau

Si vous ne voulez pas parader devant la Cour Municipale acquittez tous vos arrérages avant le 15 mars !

Le Conseil municipal l'a bien promis aux bons payeurs de taxes dès le début de l'année : on coupera l'eau à tous les contribuables qui n'auront pas acquitté intégralement leurs arrérages. Nous espérons que nos édiles resteront inébranlables dans leur décision et qu'il ne s'agira pas encore une fois d'une "peur" ou d'une histoire de croquemitaine comme nous en avons tant vu depuis quelques années.

S'il en était ainsi et si on écoutait encore une fois les doléances et les excuses qui n'en sont pas, nous désespérerions de la bonne volonté des échevins. Il sera devenu inutile de montrer les dents et de vouloir montrer son autorité aux récalcitrants qui se f... à l'avenir des "peurs" du conseil.

Le Conseil a été bon garçon jusqu'à ce jour. Il a demandé aux personnes qui ont des raisons graves et qui sont dans l'impossibilité de payer de faire connaître ces raisons avant le 1er février. Personne n'a bougé. Ça veut donc dire que tout le monde peut payer sa taxe d'eau.

Nous exigeons donc du conseil, au nom des contribuables, de sévir contre tous ceux qui ne démontrent pas de bonne volonté. Si l'électricité et le téléphone doivent être payés aux compagnies distributrices, il n'y a AUCUNE RAISON qui permettrait d'éviter de payer sa taxe d'eau.

La Cour Municipale en 1963 :
510 causes enregistrées
(Notre article en page 2)

... Suite de l'enquête sur la cigarette



Le pharmacien : "... du poison pour votre belle-mère ? Nous avons de l'arsenic, de la strychnine, de l'ammoniaque et... des cigarettes !

\$4000 EN PRIX

Le Club Optimiste Laurentien de Montréal a remporté un grand succès à sa soirée des bienfaiteurs au club Renaissance de la métropole mardi dernier alors que plusieurs centaines de personnes assistaient au tirage au sort des prix. Cette manifestation clôturait la campagne de charité 1963-64 au bénéfice du "p'tit gars". L'objectif de 2,000 billets à \$10 a été dépassé.

Les prix ont été gagnés par M. Jean-Louis Gosselin, de Lachine (\$2,000); Mme Jacques Tozzi, de Bordeaux (\$1,000); M. Roland Durand de A. Guindon Enrg., de Montréal (\$500). Les prix de \$100: MM. J.N. Laforest, Salvatore Marini, Sylvio Thibault, Gaston St-Amour et Yves Trudeau. Plusieurs personnes de Terrebonne détenaient des billets mais n'ont pas été assez chanceuses.

M. Camille Leduc, président du comité de publicité, était l'organisateur de la soirée.

CONSTRUCTION

Un résident de Terrebonne-Paroisse, M. Arthur Desnoyers, a été nommé ces jours derniers représentant spécial pour le journal spécialisé "La Construction au jour le jour". Ce journal est consacré exclusivement aux constructions de la province et il donne toutes sortes de renseignements sur la construction.

M. Desnoyers s'occupera plus particulièrement des nouvelles de la construction dans le comté de Terrebonne, des abonnements et de la publicité.

Service Complet d'IMPRIMERIE

- Cartes d'affaires
- Entêtes de lettres
- Circulaires
- Enveloppes, Etc.

PAPETERIE et
ARTICLES de BUREAU
sur commande

**IMPRIMERIE
A. Daigle & Fils**
— ENRG. —

Albert Daigle, prop.

33 St-François
666-3746

MON PREMIER JOUR A RENAICO

Parti le 10 janvier du Canada, dans la neige et la glace, après un voyage de 17 heures d'avion en Jet, le 11 janvier à 11 heures de l'avant-midi, j'atterrissais en terre chilienne, dans la capitale de Santiago avec une chaleur suffoquante et qui persistait jour et nuit.

Après quelques jours passés à Santiago pour me mettre en règle avec les exigences gouvernementales concernant le carnet d'identité et le permis de permanence au pays, je m'orientais vers le sud, vers la paroisse de Renaico, à 650 kilomètres au sud de Santiago, où j'arrivais un vendredi soir.

Le lendemain matin, alors que je célébrais la messe plusieurs personnes se présentèrent à l'arrière de l'église. A la fin de la messe on vient m'avertir qu'il y a un enfant à baptiser. Je m'y rends, mais trop tard, l'enfant vient de mourir. Je le baptise sous condition. Ces gens étaient partis à pieds depuis 5.00 hres du matin et il était 8.30 hres lorsqu'ils arrivèrent à l'église. L'enfant avait sept mois; on ne l'avait pas fait baptiser auparavant car on attendait toujours le parrain qui devait venir du nord

du Chili.

Dans l'avant-midi, deux autres baptêmes dont l'un des enfants aurait pu venir demander le baptême lui-même. L'après-midi et le soir quatre autres baptêmes et deux mariages dont le dernier à 11.00 hres du soir. Enfin, j'allais me mettre au lit quand on vient me chercher pour aller au chevet d'un mourant à une demi-heure de marche. Il est étendu sous une espèce de hutte, couvert de mousses et une odeur nauséabonde s'en dégage; je l'assiste avant qu'il rende le dernier soupir. Je reviens le cœur joyeux d'avoir pu servir d'instrument des grâces divines, mais aussi le corps couvert de puces qui me tiendront occupé un certain temps avant de pouvoir fermer l'oeil. Le lendemain, dimanche, c'est le ministère régulier d'une paroisse de 7,000 âmes et je suis le seul prêtre. J'ai vraiment l'impression que ce n'est pas en vain que j'ai quitté mon pays et toutes ses commodités. La vie est belle et il y a du bien à faire pourvu que vous me souteniez de vos prières.

Gilles LANGLOIS, ptre.
Missionnaire au Chili.

LA COUR MUNICIPALE EN 1963 : 510 CAUSES ENREGISTREES

Aucun des 405 billets de circulation n'a été annulé selon le rapport du greffier, M. J.A. Corbeil.

Le greffier de la Cour municipale a présenté son rapport pour l'année 1963 au Conseil municipal à sa séance de lundi. Il s'agit là d'un très intéressant exposé qui résume tout ce que le public veut savoir sur ce service de l'administration. Il convient donc de féliciter M. Corbeil pour ce travail et d'inciter les autres administrateurs à le prendre par exemple.

Voici quelques détails du rapport :

Amendes perçues	\$7,007.50	
Frais perçus	456.50	\$6,464.00
Frais chargés	\$ 378.95	
Administration	192.22	571.17
Total de la remise à la Ville :		\$6,892.83

Les amendes perçues directement par le service de la police se totalisent à \$1,972.00; une autre somme de \$77.55 a été remise au secrétariat et le grand total remis à la Ville a été de \$8,942.38.

Les causes enregistrées (510) à la Cour municipale se répartissent comme suit : arrêts et stationnements, 73; vitesses, 32; conduite imprudente, 7; pesant sur le pont et passage sans payer, 25; troubler la paix publique, 10; nuisance publique, 1; licences et permis, 5; dommages à la propriété publique, 2; indécence en public, 1;

divers, 14.

A noter que les billets de circulation numérotés de 585 à 990, ont été contrôlés et que pas un seul ne manque et qu'aucun n'a été annulé. Le minimum de l'amende sur chacun a été de \$10, quant aux contraventions pour la vitesse.

Les plaintes déposées en vertu du Code de la route ou du Code criminel par le département de la police, se chiffrent à 32; les amendes perçues à ces postes et remises au Ministre du Revenu provincial se sont totalisées à \$702.25.

A la Fédération

Délégation auprès de M. le ministre



M. JEAN-MARC FONTAINE sera le président de la section Terrebonne lors de la prochaine campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité du diocèse qui sera tenue du 1er au 31 mars prochain.

Me Jean-Jacques Hamel, C.R., président du Centre des Loisirs, accompagné de M. Claude Vézina, secrétaire, a rencontré lundi matin l'hon. Lionel Bertrand à son bureau de Ste-Thérèse. Il a été demandé au député de Terrebonne d'appuyer fortement la demande de subvention qui a été faite récemment par le Centre au ministère de la Jeunesse.

Nos concitoyens ont aussi demandé à M. Bertrand de voir au règlement de l'affaire des taxes d'amusement au montant de \$621.82 dues depuis deux ans au gouvernement provincial par le Centre. Les directeurs de l'organisme voudraient que sur cette somme, \$177.00 réclamés à même la carte de membre, soient enlevés.

L'ASSOCIATION PARENTS-MAITRES REVIVRAIT ICI

Il semble que l'Association Parents-Maitres revivrait à Terrebonne, si assez de parents adhéraient au mouvement en formation. C'est sur la recommandation de l'autorité religieuse diocésaine que la direction de chaque école fait la promotion actuellement auprès des pères et mères de la Paroisse.

Une telle association a existé il y a au-delà d'un an ici. Elle était composée en grande partie par les professeurs religieux et laïques; quelques familles seulement en faisant partie et le mouvement a dû être démembré faute de parents.

Ceux-ci sont invités à commu-

niquer avec la direction des écoles aussitôt que possible pour donner leurs noms, en choisissant le soir qui conviendrait le mieux aux réunions.

CLUB DE GOLF DE MASCOUCHE

Les élections annuelles au club de golf de Mascouche avaient lieu hier soir, 19 février. Comme nous allons sous presse le 20, il ne nous est pas possible de donner une liste des élus au bureau de direction.

Les amateurs de golf qui désirent s'inscrire comme membres, peuvent le faire immédiatement. Un simple dépôt réserve votre carte de membre. On est prié de communiquer avec M. le gérant du club pour toute autre information.

BUVONS TOUS LES JOURS



Le bon, le pur
lait Raymond

LAITERIE RAYMOND INC.

LAIT — CREME
Breuvage au chocolat
Beurre — Oeufs
Crème glacée Leclerc

TEL. 666-4472
227 Principale Lachenaie

Buffet Terrebonne

BANQUETS - BUFFETS
Mariages - Réceptions
Banquets - Etc.
Repas servi à domicile
ou dans salle
Gâteaux de noces ou "Miniatures"
Faites vos réservations
en appelant :
MME P. D'ABATE
152 Gagnon Tél.: 666-8453



TOUTES VOS MARQUES
PREFEREES DE
EPICERIE - RESTAURANT

CHEZ DENISE

LIVRAISON GRATUITE — SERVICE RAPIDE

Nous donnons les timbres "GOLD STAR"

Rue Langlois

Tél. 666-8576

BIERE et PORTER



PRIX SPECIAUX
AUX CLUBS, INSTITUTIONS ET
LOISIRS

SKI... HOCKEY... PATINAGE...

ACCESSOIRES DE HOCKEY
DES MEILLEURES MARQUES

- GANTS ● BATONS ● PATINS
- JAMBIERES ● EPAULETTES
- ENSEMBLES DE SKI A BAS PRIX
- CHOIX CONSIDERABLE DE CADEAUX



POUR TOUTE
LA FAMILLE

Equipements complets pour tous les sports

FORGET SPORTS 42 Ste-Marie
Terrebonne

Les factures de M. Trottier, ingénieur

Voici quelques détails sur les factures présentées au Conseil municipal par le bureau de M. Alfred Trottier, ingénieur professionnel et arpenteur-géomètre pour les années 1961, 1962 et 1963.

ANNEE 1961

Trottoirs : \$1,200.00; nivellement de rues : \$270.00; plans et devis pour niveaux et arpentage : \$1,320.00. TOTAL : \$2,790.00.

ANNEE 1962

Plans et devis, surveillance pour la rue Léopold-Lachapelle : contrat de \$24,676.20 à 6% : \$1,480.57; pour la rue Prévost, contrat de \$9,009.00 à 6% : \$540.54; niveaux pour trottoirs, inspection, surveillance, piquetage, 333 heures à \$15.00 l'heure : \$4,995.00; révision du rôle d'évaluation pour 1961 et 1962 : \$695.00. TOTAL : \$7,711.61.

ANNEE 1963

Arpentage, piquetage, niveaux, inspections : \$2,610.00. Plans, devis, surveillance pour rues, eau et égouts, règlements 622, 626 et 627, contrats pour \$69,544.70 à 6% : \$4,172.67; Plans, devis, surveillance pour rues, eau et égouts, rues Comtois, Gagnon, St-Joseph, Langlois, contrats pour \$128,934.59 à 6% : \$7,736.07; Confection du grand rôle, \$4,000.00; TOTAL : \$17,518.74.

Nomination



M. FERNAND BRISEBOIS

La nomination de M. Fernand Brisebois au poste de gérant de la succursale de Terrebonne vient d'être annoncée par les autorités de la Banque Provinciale du Canada. Après avoir commencé sa carrière bancaire en 1949, M. Brisebois occupa plusieurs postes responsables tant au bureau-chef que dans diverses succursales de la Banque Provinciale du Canada.

— A VENDRE —
OUTILLAGE DE GARAGE
• Tour à fer • Jacks • Coffre d'outils • 2 chargeurs à batteries • Machine à aiguiser les moulins à gazon • Machine pour enlever les pneus • Autres.
Vend pour cause de maladie. — S'adresser à
GARAGE GADBOIS
24 Laurier Tél. 666-3526
Terrebonne

LA REVUE DE TERREBONNE

JOURNAL BIMENSUEL

DEVOUE AUX INTERETS DE LA VILLE DE TERREBONNE ET DU DISTRICT

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Imprimé par l'imprimerie des
Editions Joliette Ltée, Joliette

ABONNEMENTS: \$1.00 PAR ANNEE — DU PREMIER AOUT

Le directeur n'est aucunement responsable des articles ou commentaires signés de même que pour tout dessin signé paraissant dans ce journal.

REDACTION — PUBLICITE — ABONNEMENT : 83 RUE THEBERGE, TERREBONNE

LE DIRECTEUR : AIME DESPATIE

LE POURQUOI DE L'ENGAGEMENT D'UN INGENIEUR PERMANENT ICI

Ce qu'on ne dit pas ouvertement dans les cercles municipaux

Le conseil municipal parle depuis quelque temps d'engager un ingénieur permanent qui résiderait à Terrebonne et qui serait à la disposition de l'administration municipale en tout temps. Avant de poser ce geste important, il veut prendre toutes les informations nécessaires et il convoquera bientôt en comité tous les ingénieurs qui en manifesteront le désir.

C'est l'échevin Paquin qui a accroché le grelot et déjà ses adversaires politiques hochent la tête et trouvent toutes sortes de raisons pour que cette suggestion soit entermée le plus tôt possible. Pas si vite, messieurs!

La raison principale qui semble motiver le geste de l'échevin Paquin et celui des autres échevins prime toutes les autres considérations que l'on pourrait invoquer contre une telle mesure. Cette raison n'a pas été dévoilée publiquement mais nous la connaissons sans qu'on ait besoin de nous la communiquer ouvertement. Vous devinez? C'est bien simple.

Le conseil constate depuis plusieurs années que les travaux publics prennent de l'ampleur et que les responsabilités de surveillance ne sont pas toujours définies à 100%. Le conseil ne reçoit pas toujours des rapports des travaux effectués par ses employés. Il désire qu'une tête dirigeante ait la main haute sur tous ces travaux afin qu'il n'ait pas à tout surveiller. On comprendra facilement qu'un échevin a beau avoir la meilleure volonté du monde, il ne peut tout de même pas se rendre compte personnellement des travaux en cours.

Le conseil désire aussi qu'un employé supérieur lui prépare un peu son travail. Dans toute grande administration, le patron délègue ses pouvoirs. Il reçoit des rapports qui ont été étudiés par ses chefs de services et il pose les gestes nécessaires sans avoir à perdre son temps dans une infinité de détails. L'administration de la Ville de Terrebonne, avec un budget de \$700,000.00, est pour le moins aussi importante qu'une usine ordinaire.

Or, c'est ce qui se produit depuis longtemps à Terrebonne.

Le conseil est pris dans un engrenage de détails qui lui prend presque tout son temps. On éparpille son plomb à s'occuper de problèmes qui devraient être étudiés par des subalternes. Ça pouvait aller il y a 25 ans mais ça n'est plus le cas aujourd'hui. On connaît le résultat: les séances en comité et en public s'éternisent au grand dam des échevins et de la bonne administration.

Combien de fois avons-nous déploré le fait que d'excellentes suggestions aient été faites par des échevins qui ont vu leurs projets relégués aux calendes grecques, faute d'informations suffisantes ou de manque de temps pour préparer un rapport succinct mais complet. Le conseil, la plupart du temps (et on peut difficilement le blâmer pour une telle attitude) s'occupe des chiens égarés et laisse en plan des suggestions extrêmement intéressantes.

L'échevin Fontaine l'a d'ailleurs démontré lors de la séance du conseil où il a été question d'un ingénieur. Il a dit qu'il serait pour un ingénieur permanent à cause des développements à venir, pas surtout par raison d'économie, mais PARCE QU'IL AIMERAIT QUELQU'UN DE RESPONSABLE EN CHARGE!

M. Fontaine a constaté, avec les autres échevins, qu'il est difficile actuellement de sortir de l'ornière profonde dans laquelle sont enlisés les travaux municipaux.

Une autre raison importante: le conseil désirerait savoir à l'avance quels travaux doivent être entrepris dans la ville. Il faut tout de même prévoir pour une bonne administration et ce n'est pas au jour le jour que ces questions doivent être débattues. Des travaux municipaux d'envergure, ça se prépare des mois à l'avance. Une personne qualifiée accumule la documentation, prépare des esquisses, prévoit la procédure à suivre et lorsque ce travail devient nécessaire, un rapport complet peut être présenté au conseil en comité. Nos édiles ont alors une excellente idée devant eux et prennent les décisions qui s'imposent.

Depuis quelques années, on procède au jour le jour, sans trop savoir ce qui se passera dans six mois.

Nous savons bien que le conseil ne veut pas être dirigé par les journaux et sait mieux que nous ce qu'il faut faire mais nous croyons qu'en partant de cette idée que nous émettons, il lui sera plus facile de faire maison nette de toutes les idées préconçues et des attaches qui, actuellement, l'empêchent de donner sa pleine mesure de saine administration.

Quant aux "gros travaux à entreprendre", il suffit de mentionner les "petits" travaux suivants: le boulevard de 80 pieds au nord de la ville nécessitera des déboursés de l'ordre de \$330,000.00; le conseil devra envisager d'ici la fin de 1964, la construction de deux usines d'épuration des eaux au coût estimé de \$1 million; la seule construction de trottoirs à faire commandera un déboursé de \$125,000.00; il y aura à entreprendre d'ici deux ans plusieurs milliers de pieds de nouvelles rues dans le secteur nord; l'annexion d'immenses territoires dans Lachenaie commandera la préparation de plans d'ensemble. En plus, on parle abondamment d'une annexion d'une partie du territoire de la paroisse St-Louis. Même si on n'entreprendra pas de travaux tout de suite dans ces secteurs, il faut quand même prévoir.

Toutes ces considérations n'ont pas d'autre but que de jeter un peu de lumière dans le débat. Le conseil, d'ailleurs, n'engagera pas un ingénieur demain matin. Il veut agir dans le meilleur intérêt des contribuables et, pour cela, accumule les renseignements susceptibles de l'aider dans son choix. On peut difficilement blâmer nos édiles de vouloir peser le pour et le contre AVANT MEME QU'IL PRENNE UNE DECISION.

Aimé DESPATIE



Spécialité
Montres Longines - Bulova - Gladstone - Cyma
Réparation de montres dans notre atelier

G. Ricard & Fils

Horlogers - Bijoutiers
Watchmakers - Jewellers

NO 6-3065

37 Ste-Marie

DIAMANTS
25%
D'ESCOMPTE

Terrebonne



**GARAGE
ERNEST LEROUX**

Représentant autorisé

Tous genres de réparations d'autos et de camions
Accessoires authentiques — Pneus "Firestone"

53 MASSON

TERREBONNE

NO. 6-4111

Téléphone Bell NO. 6-8022

EPHRAIM RAYMOND

BOULANGERIE - PATISserie

Pains - Gâteaux - Bonbons - Chocolats

Engrais Alimentaire - Matériaux de Construction
Grain - Moulée Balancée - Ciment - Planche Murale
Plywood

Maison établie en 1918

233 ST-LOUIS

TERREBONNE



Canuel Automobile Inc.

Agent autorisé

OLDSMOBILE — CHEVROLET — Camions Chevrolet
Lucien Canuel Terrebonne Tél. NO. 6-3766

L'EMPLACEMENT OU NAQUIT LA FONDATRICE DES Srs DE STE-ANNE DANS LACOTE DE TERREBONNE MAINTENANT A LA COMMUNAUTE

"Nos petites villes de quelque célébrité en viennent parfois à oublier leurs célébrités. Ne serait-ce pas le cas de Terrebonne, patrie de Mère Marie-Anne?" écrit le R. P. Eugène Nadeau, o.m.i., dans **MARTYRE DU SILENCE**.

"Hâtons-nous d'ajouter, continue l'auteur, si nos Terrebonnais ont besoin d'excuses, qu'il était beaucoup plus facile d'oublier cette humble fille que de s'en souvenir... Née le 18 avril 1809, Marie-Esther Blondin quittait Terrebonne une vingtaine d'années plus tard pour n'y plus revenir..."

Si les Terrebonnais ont oublié la Fondatrice des Soeurs de Sainte-Anne, Terrebonne ou plus exactement la Côte de Terrebonne, où naquit Marie-Esther Blondin, fut longtemps une inconnue pour la Communauté. Il fallut une circonstance toute providentielle pour permettre à ce coin de terre privilégié de sortir de l'ombre.

Lorsque, en 1958, la Révérende Mère Marie-Liliane, supérieure générale, apprit du Révérend Père Georges Gascon, eudiste, que la maison paternelle de Mère Marie-Anne s'élevait à l'endroit où se trouve la résidence d'été de M. Joseph Ferland, elle conçut immédiatement le projet d'acquiescer l'emplacement.



Mère Marie-Anne
fondatrice de l'Institut des
Soeurs de Sainte-Anne
1809 - 1890
Née à Terrebonne

L'administration générale se heurta à un refus du propriétaire, mais elle ne se tint pas pour battue et, après bien des démarches, elle obtint l'assentiment d'ériger une plaque commémorative sur le terrain. C'était un premier pas...

Cette plaque fut dévoilée et bénite le 19 avril 1959, à l'occasion du 150e anniversaire de naissance de Mère Marie-Anne.

La cérémonie très solennelle fut présidée par Son Excellence Mgr Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme, en présence d'un nombreux clergé, de notables de Terrebonne, d'un nombre impressionnant de Soeurs de Sainte-Anne.

Tout rentra dans le silence, mais la Communauté conservait l'espoir de posséder un jour cet endroit historique, cher au coeur des filles de Mère Marie-Anne.

Son espoir ne fut pas vain. Après la mort du propriétaire, survenue en 1962, son fils et exécuteur testamentaire, M. Irénée Ferland offrit la propriété à la Révérende Mère Marie-Claire-des-Anges, supérieure générale actuelle, qui, avec l'assentiment de son Conseil, en fit l'acquisition.

Le contrat de vente fut signé devant M. le notaire Lionel Leroux, le 26 juin 1963.

L'emplacement en bordure de la rivière des Mille-Isles mesure 12 pieds de large par 150 de profondeur. La résidence est un camp d'été à un seul étage, sans cave ni fondations.

La Communauté n'a pris aucune décision au sujet de cette propriété, mais elle est heureuse de posséder ce coin de terre, précieux souvenir de sa vénérée Mère Fondatrice.

REVISION GENERALE DES PERMIS DE COMMERCE

- La Chambre de Commerce, par l'entremise de son comité des Affaires municipales, présentera un rapport complet, à une prochaine séance du Conseil, des permis de commerce et professions de notre ville.
- La refonte générale du règlement a nécessité la présence de plusieurs personnes à une vingtaine de réunions depuis un an et demi.

Le comité des Affaires municipales de la Chambre de Commerce a tenu une réunion préparatoire à l'adoption du futur règlement des permis de commerce, avec les membres du Conseil municipal, jeudi le 13 février à l'hôtel de ville. Le maire-suppléant, M. Arthur Dubé, présidait l'assemblée, conjointement avec le président du comité, M.

Jean-Louis Mayrand. Ont participé à la réunion, les échevins, MM. Antonio Daunais, Léopold Bélisle, Dr François Paquin et Jean-Marc Fontaine; les membres du comité, MM. Robert Dugré, Jean-Louis Héroux (président de la Chambre), Jacques Corbeil, Jean-Claude Jacques, Me Claude Paquette et Aimé Despatie.

En vigueur en mai?

La Chambre de Commerce a présenté son projet à temps et il ne reste plus que la rédaction définitive qui a été confiée à Me Claude Paquette, avocat. L'avis de motion devait être présenté à l'assemblée du 17 février et le règlement serait en vigueur dès avril prochain.

On sait que la Ville taxe les commerces au début de mai chaque année.

En 1ère position

Le club de hockey bantam de l'école secondaire St-Louis est actuellement en première position de la Ligue Inter-Ecoles qui comprend les écoles de Duvernay, St-Vincent et St-François.

Le Terrebonne a gagné un trophée lors du carnaval du juvénat de Montréal-Nord le 2 février dernier. Les équipiers du Terrebonne sont: Yves Lachapelle, Pierre Asselin, Jean-Guy Marley, Michel Chapleau, Marc Lavigne, Denis Malouin, Jean Clark, Serge Bonhomme, Jean Laborde et Raymond Langlois.

Nos félicitations à nos portecouleurs!

MESDAMES
Avez-vous déjà pensé à vendre les Produits Avon? Cela ne vous coûte rien de vous renseigner!

Mme L. HUNEAU
12040 DePoutrincourt
Tél. 331-3581 — Montréal

Changements majeurs dans les permis

Les listes actuelles des permis de la Ville sont forcément incomplètes. Elles n'ont pas été révisées depuis plusieurs années. Plusieurs commerces et professions avaient été omis ou oubliés et l'administration perdait ainsi plusieurs milliers de dollars.

La revision comprendra maintenant à peu près tout ce que Terrebonne compte de commerces, services, professions et entreprises. Le comité a aussi inclus plusieurs rubriques nouvelles qui n'existent pas dans le règlement actuel afin que le Conseil puisse imposer une taxe d'affaire à toute personne qui viendrait exercer un nouveau commerce ici.

Y aura-t-il des augmentations? Sans aucun doute. Il faut dire qu'en certains cas le taux était très bas et le comité a fait les revisions qui s'imposent. Nous publierons une liste complète des commerces et professions dans notre journal, dès qu'on nous remettra une copie du règlement.

Deux taxes différentes

Le Conseil imposerait une des taxes suivantes:

1. Pour tout commerçant offrant des marchandises en vente au comptoir, la taxe sera basée sur la valeur locative. Pour les personnes louant l'établissement (ce qui est plutôt rare), le loyer payé pour la partie même du commerce servira de base à la taxation. Pour tout propriétaire habitant son propre immeuble, les évaluateurs-experts évalueront ledit commerce au taux que tel propriétaire paye-

rait s'il louait d'un autre. On prendrait en considération le fait qu'un établissement commercial est mieux situé que d'autres et on considérerait aussi l'agencement même de l'intérieur et de l'extérieur.

2. Quant aux personnes qui offrent des services plutôt que des marchandises, un taux fixe sera inséré dans le règlement. Cette partie comprend, par exemple, les professionnels, les assureurs, les entrepreneurs-généralistes, les peintres, etc.

EPARGNEZ AVEC CET

ENSEMBLE
SENSATIONNEL

Inglis

LA NOUVELLE LESSIVEUSE

A ESSOREUSE "INGLIS" STERLING 1964

- ESSOREUSE moderne Lovell à couvercle prolongé.
- CUVE de 9.2 gallons impériaux, suffisante pour bien laver 8-9 livre sde linge sec. Fabrication en acier inoxydable très durable.
- AGITATEUR spécial à trois pales: ne tache pas, résiste au savon et se nettoie facilement.
- CHASSIS de modèle ultra-moderne. Fabrication en acier épais soudé. Fini en émail cuit brillant.
- FILTRE à charpie enlevant charpie et mousse pendant le lavage.
- POMPE DE VIDANGE à grande vitesse commandée par un moteur.
- DIMENSIONS: 21" x 21" et 47½" de hauteur jusqu'au sommet de l'essoreuse.



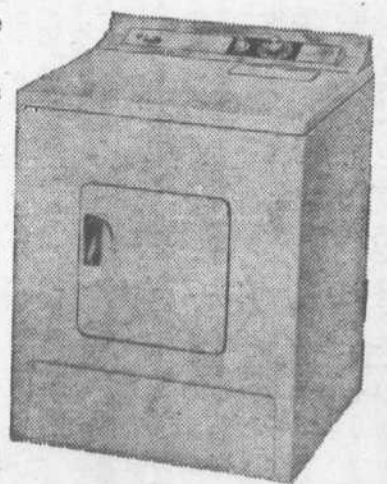
NOUVELLE GARANTIE "INGLIS" DE 2 ANS

Maintenant, les lessiveuses à essoreuses Inglis Sterling 1964 ont une garantie de 2 ans sur toutes les pièces et la fabrication. C'est une assurance de meilleure qualité et de longue durée.

SECHEUSES automatiques

"Inglis Liberator 1963"

- DEUX REGLAGES de température.
- LE BRASSAGE et la chaleur s'arrêtent automatiquement quand la porte s'ouvre.
- FILTRE à charpie.
- CAPACITE jusqu'à 20 livres de linge humide.
- DIMENSIONS: 29" x 36" à 25½".
- GARANTIE D'UN AN contre toute défectuosité de manufacture.



A PRIX TRES SPECIAL

Nous avons toujours en magasin tous les modèles de lessiveuses et sècheuses de qualité INGLIS à des prix défiant toute concurrence.

EN DEMONSTRATION CHEZ

Rosaire CHARBONNEAU

E N R G.

ROGER OUIMET, propriétaire

68 rue St-Pierre

Terrebonne

666-4296

Conférence de Canadian Bowl-Mor à Québec

La Canadian Bowl-Mor Co. Ltd de Terrebonne, organise une conférence des propriétaires et gérants de salles de quilles au Château Frontenac, les 27 et 28 février prochain.

Il nous fait plaisir de communiquer à notre population l'importante conférence qui aura lieu à Québec jeudi et vendredi prochain à Québec sous les auspices de la Canadian Bowl-Mor

de notre ville.

Cette compagnie offrira à tous les propriétaires et gérants de salles de quilles de la province, de participer à une conférence qui leur permettra d'acquérir

certaines éléments qui leur serviront dans la réussite et l'amélioration de leur établissement.

De experts invités parleront de sujets aussi importants que la publicité, le modernisme, les relations publiques, le service et l'entretien, etc.

Cette conférence est spécialement conçue dans le but bien précis de jeter un regard sur l'avenir des salles de quilles. Elle rendra d'immenses services aux propriétaires et gérants en

leur permettant de considérer les améliorations à apporter à leurs salles au bénéfice de leur entreprise et de la population en général.

Les personnes intéressées doivent elles-mêmes réserver leurs chambres à Québec et acquitter les frais d'inscription. On pourra aussi s'adresser à M. M. Mineau, du service de la promotion à la Canadian Bowl-Mor, en composant 666-3711, à Terrebonne.

tunées et on distribue ainsi plus de 200 cartes par année.

Il conviendrait de féliciter chaleureusement les responsables du succès de cette soirée de gala, le Dr et Mme Gabriel Moro, Me et Mme Claude Paquette, et Mme Yvon Robert, trésorière. Remerciements aussi aux personnes qui ont distribué les billets, Mmes Raoul Chartrand, Jacques Corbeil, André Martel, Alexandre Denis, Jean-Guy Larose, Gilles Héroux. M. Armand Corbeil mérite les mêmes félicitations pour son dévouement à vendre des billets durant la soirée.

En somme, un excellent résultat qui permettra au Centre de Loisirs de l'aider à boucler son budget tout en fournissant l'occasion à nos concitoyens de se rencontrer dans une ambiance agréable et pleine de bon goût.

\$4,535 de plus au pont

Les recettes au pont ont rapporté \$19,338.75 en janvier à comparer à \$14,803.75 en 1963, une augmentation de \$4,535.00. Les autres recettes du mois : licences, \$287.00 ; taxes de 1963, \$1,580.23 ; arrérages, \$118.03 ; pavages, \$33.60 ; amendes, \$137.00 ; intérêts, \$46.18.

Au service d'aqueduc : taxes de 1963, \$1,650.77 ; arrérages, \$79.43 ; spéciales, \$569.23 ; au compteur, \$226.68.

Décès Corbeil

M. Louis Corbeil, époux de Lidia Bastien, est décédé à Terrebonne le 10 février à l'âge de 78 ans. Il demeurait au 41 rue LePage chez sa fille, Mme Philippe Goupil.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses filles, Alice (Mme Rosaire Charbonneau) et Thérèse (Mme Philippe Goupil), son fils Roger, ses soeurs, Mme Zotique Major et Mme René Lauzon.

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale mercredi le 12, des salons funéraires Jos Guay & Fils, à 10 h. et l'inhumation avait lieu au cimetière de la paroisse.

A la famille, nos plus sincères condoléances.

Examens d'admission

Le Séminaire de Sainte-Thérèse organise des examens d'admission pour les élèves qui désirent entreprendre des études classiques en septembre prochain dans cette institution. Le Bureau d'admission du Séminaire a prévu des dates d'examens d'admission pour les élèves qui désirent entrer en Eléments latins ou 8e année classique ou en Belles-Lettres spéciale pour garçons et filles après une 11e année du cours sciences-lettres ou sciences-mathématiques. Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec M. Jean-Louis Castonguay, le secrétaire général du Séminaire, à 823-3695 ou 625-9191.

DATES D'EXAMENS D'ADMISSION :

Samedi, le 22 février : à 1h.30 — pour entrer en Belles-Lettres.
Samedi, le 22 février : à 1h.30 — enfants du diocèse, région du Nord.
Samedi, le 29 février : à 1h.30 — fils des anciens.
Samedi, le 7 mars : à 1h.30 — enfants du diocèse, région de LaChute.
Samedi, le 14 mars : à 1h.30 — enfants du diocèse, région riveraine.
Samedi, le 21 mars : à 1h.30 — enfants du diocèse, région de Sainte-Thérèse.
Samedi, le 28 mars : à 1h.30 — examen de reprise.

LE GALA DE MINUIT RAPORTE \$750. AU CENTRE

Le président du Centre de Loisirs, Me Jean-Jacques Hamel, C.R. a reçu avec gratitude le chèque que lui a présenté le comité d'organisation du Grand Gala de Minuit, di-

manche le 9 février, à la résidence du Dr et Mme Gabriel Moro.

Le chèque au montant de \$752.36 représentait le montant net des recettes de cette soirée

mondaine fort courue chaque année et qui avait lieu au Centre le 3 décembre dernier. Ces dons aident le Centre de Loisirs à remettre des cartes de membres aux familles moins for-

l'envoy GENERAL MOTORS PRÉSENTE

Epic

Enfin, une petite voiture qui offre, à la fois, puissance et confort!

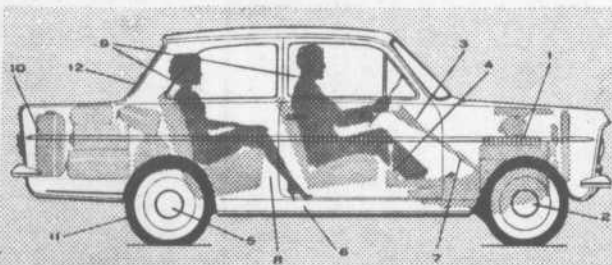
VOICI CE QU'ELLE EST!

L'Epic est une voiture économique complètement nouvelle construite et appuyée par General Motors. C'est la petite voiture qui offre la spaciosité, le confort, la puissance, l'élégance de lignes et l'économie dont vous avez toujours rêvé. L'Epic vous offre un moteur plein de brio et une transmission Synchro-Mesh à quatre rapports synchronisés. On a tenu compte de tous les détails afin que conducteur et passagers jouissent d'un confort sans mélange. La chaufferette est de même type que celle des voitures plus grandes. Et que dire du grand coffre suffisant pour transporter tous les bagages de la famille. L'Epic est offerte en deux modèles—l'Epic de luxe et le sedan 2 portes standard.

Nous vous conseillons de passer chez votre concessionnaire Chevrolet et d'y faire immédiatement l'essai d'une Epic... vous découvrirez alors tout ce qui manque aux autres petites voitures.

VOICI CE QU'ELLE A!

1. UN MOTEUR DE 50 CV À HAUTES PERFORMANCES! 2. UNE SUSPENSION AVANT DE GRANDE DOUCEUR À ROUES INDÉPENDANTES. 3. UNE DIRECTION LÉGÈRE. UNE RAPIDITÉ DE MANOEUVRE. 4. QUATRE VITESSES: UNE COMMANDE PAR LEVIER À FONCTIONNEMENT TRÈS DOUX. 5. UNE PUISSANCE DE FREINAGE SÛRE. 6. UN CHÂSSIS INTÉGRÉ À LA CARROSSERIE. 7. UNE CHAUFFERETTE À GRANDE PUISSANCE. 8. GRAND ESPACE POUR LES JAMBES. 9. DE LA PLACE POUR QUATRE GRANDES PERSONNES. 10. COFFRE À BAGAGES SUFFISANT POUR TOUTE LA FAMILLE. 11. TENUE DE ROUTE PARFAITE. 12. BONNE VISIBILITÉ DANS TOUTES LES DIRECTIONS.



VOICI CE QU'ELLE CÔÛTE!

\$1763*

*Prix de détail de livraison maximum suggéré avec chaufferette et dégivreur d'un sedan standard 2 portes à

TERREBONNE

Ce prix fixe comprend la livraison et la manutention. Les taxes fédérales de vente et d'accise. Les taxes provinciales et locales ainsi que le permis ne sont pas compris.

(Illustré: Sedan standard 2 portes)



LA PETITE MERVEILLE! C'est l'Epic

PRODUITS FABRIQUÉS POUR GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED PAR VAUXHALL MOTORS LIMITED, LUTON, ANGLETERRE.

Voyez vos concessionnaires Chevrolet/Oldsmobile/Envoy

EP-164 DF

CANUEL AUTOMOBILE INC.

Lucien Canuel, Propriétaire

Dépositaire : Chevrolet - Chevelle - Chevy II - Envoy - Corvair - Oldsmobile F-85 - Camions Chevrolet

129 rue Masson

Terrebonne

Tél. 666-3766

On en apprend toujours au Conseil Municipal

ASSEMBLEE DU 6 FEVRIER

PRESENTS: M. Arthur Dubé, maire-suppléant; MM. J.-Edouard Vaillancourt, Jean-Marc Fontaine, Dr François Paquin, Antonio Daunais et Léopold Bélisle. Secrétaire-trésorier, M. Jean-Jacques Lauzon.

QUELQUES DISCUSSIONS POUR CERTAINES FACTURES

Les factures du mois ont été approuvées après la lecture par le secrétaire mais certains échevins ont demandé des explications sur certaines d'entr'elles. Mentionnons ici celle de Me François Auclair, avocat, de l'étude Guérin, Auclair, Taillefer et Brunet, de Montréal, au montant de \$6,460.00. Cette facture se compose des montants suivants:

- Règlement 631, usine de filtration au montant de \$895,000; \$4,475.00;
 - Règlement 628, aqueduc et égout pour Sonoco Products: \$750.00;
 - Règlement 626, aqueduc et égout pour boulevard Terrebonne: \$300.00;
 - Règlement 622, aqueduc et égout pour rue St-Louis: \$550.00;
 - Règlement 634, aqueduc et égout pour rue Comtois: \$260.00;
 - Règlement 627, aqueduc et égout pour rue Comtois: \$125.00;
- Ce montant total de \$6,460.00 est pour l'étude du dossier et la préparation et rédaction des règlements.

L'échevin Dubé s'est demandé s'il ne serait pas possible de confier la rédaction des règlements aux avocats de Terrebonne. Nous avons compris que le conseil consultera les maîtres du Barreau ici afin de leur demander si oui ou non ils seraient intéressés. Il a été suggéré par les échevins Paquin et Daunais que l'on alterne le choix de l'avocat pour chaque règlement ou, mieux, qu'on confie le travail à un avocat, à tour de rôle, pour une année entière.

FACTURE POUR LA VILLE ET POUR LE CENTRE DE LOISIRS

Le conseil a demandé à M. Yvan Dubois, il y a deux mois, d'enquêter auprès des jeunes travailleurs afin de connaître leurs préférences en matière de loisirs et d'orienter ceux-ci en conséquence. Un montant de \$500 a été mis à la disposition de M. Dubois pour ce travail.

M. Dubois a fait imprimer une formule à l'imprimerie A. Daigle et Fils de notre ville pour ce sondage, à 5,500 exemplaires. Il a commandé aussi 3,000 enveloppes No 9 et 3,000 enveloppes No 10 pour l'envoi et les réponses. Ces sondages ont été envoyés à toutes les familles de Terrebonne.

D'après nos informations, seu-

lement une quinzaine de réponses ont été reçues au Centre de Loisirs.

La facture de l'imprimeur, sur les instructions du Centre de Loisirs, a été envoyée au conseil pour approbation. Elle contenait une somme de \$219.33 pour un dépliant commandé par M. Dubois et servant à la publicité du Carnaval.

Cette partie de la facture a été refusée par le Conseil et le Centre de Loisirs devra faire lui-même ce déboursé.

NOUS AURONS LA RUE KENNEDY

Sur une proposition Daunais-Vaillancourt, une rue au nord de la ville portera le nom d'un citoyen américain, mort au devoir, M. Kennedy. Cette rue sera située sur la terre de M. Paul Gagnon qui avait d'ailleurs fait la suggestion au conseil.

AUGMENTATION GENERALE DE 5% AUX EMPLOYES

Sur une proposition Paquin-Fontaine, tous les employés permanents de la Ville recevront une augmentation de 5% sur leurs salaires.

\$621.82 EN TAXE D'AMUSEMENT DU PAR LE CENTRE DE LOISIRS

Le représentant du gouvernement provincial, M. Lemieux, présent à l'assemblée a demandé l'aide du conseil pour percevoir un montant de \$621.82 dû par le Centre de Loisirs de Terrebonne depuis l'année 1962, pour la taxe d'amusement perçue et non remise au Gouvernement provincial. Sur ce montant de \$621.82, 40% doit être remis ensuite à la Ville pour sa part de la taxe, ce qui représente \$240.00 environ.

Le conseil a semblé désagréablement surpris d'une telle nouvelle. Surtout qu'il lui est dû \$240.00.

On sait que la taxe d'amusement doit être perçue pour TOUTE MANIFESTATION LORSQU'UN PRIX D'ENTREE EST EXIGÉ. peu importe les buts les plus élevés des organismes, cette taxe doit être perçue et remise à Québec. M. Lemieux a bien expliqué au conseil que le Centre de Loisirs n'est pas une exception.

LE CONSEIL A DECIDE CELA:

1. La subvention de \$1,000.00 due encore au Centre ne sera pas payée immédiatement. Le

conseil enverra un rapport au Centre mentionnant le fait qu'une somme de \$621.82 est due et qu'il ne veut pas en être tenu responsable suivant la loi provinciale. Il réclamera donc ce montant en entier pour le remettre ensuite à la province. Si le montant n'est pas payé, il sera DEDUIT de la subvention promise.

2. Le chef de la police sera avisé qu'à compter de maintenant des ordres soient donnés aux policiers de surveiller chaque soirée, chaque manifestation à caractère payant à Terrebonne afin qu'un rapport soit présenté au conseil et les policiers devront percevoir eux-mêmes la taxe d'amusement pour la remettre au secrétaire-trésorier.

La proposition nécessaire a été faite par les échevins Daunais-Fontaine.

LE BOULEVARD COMMERCIAL

Le conseil a décidé à l'unanimité, à la suggestion des urbanistes Soudre et Latté, que le futur boulevard de 80 pieds au nord de la ville, soit déclaré zone commerciale des deux côtés, de la rue Masson à la rue St-Sacrement.

Le côté nord du boulevard sera réservé aux grands commerces, à un centre d'achats, si projeté (ça s'en vient à grands pas d'après certains informateurs!) et autres commerces importants.

Le côté sud pourra être construit de maisons-appartements et petits commerces avec résidences au-dessus. C'est déjà commencé d'ailleurs: l'Imprimerie

Commodore se fait construire un atelier au rez-de-chaussée et une résidence au premier étage.

D'APRES LE CONSEIL UN INGENIEUR PERMANENT SERAIT LA SOLUTION

L'échevin Paquin est revenu à la charge à cette assemblée en proposant que la Ville demande par la voie de "La Presse" de rencontrer des ingénieurs dans le but de doter Terrebonne d'un bureau permanent d'ingénieur. La question a été débattue depuis plusieurs années mais il semble que nos édiles veulent vider la question une fois pour toutes. Ça ne sera pas trop tôt.

Le Dr Paquin a expliqué que d'après les chiffres du secrétariat, une somme de \$19,600.00 a été versée au bureau de l'ingénieur Alfred Trottier en 1963. Ce montant ne comprend pas l'usine de filtration qui commandera un déboursé de \$895,000.00. (Nos lecteurs trouveront un tableau complet des honoraires versés à M. Trottier pour les trois dernières années, dans cette page).

L'échevin de St-Joseph a expliqué aussi qu'il suggérera un engagement à un ingénieur et que celui-ci devra résider à Terrebonne après trois mois.

Les personnes intéressées devront remettre leur demande à la Ville d'ici le 1er mars prochain pour étude et entrevues en comité avec le conseil.

L'échevin Fontaine a dit qu'il approuverait cet engagement non pas seulement à cause des économies à réaliser mais surtout pour voir quelqu'un qui sera en charge d'un tel département et qui sera responsable de ses actes.

L'échevin Bélisle a dit qu'il voudrait rencontrer plusieurs ingénieurs afin de discuter des possibilités d'embauchage et pour voir combien ces messieurs donneraient de services à la ville.

La proposition a été appuyée par l'échevin Daunais.

(VOIR NOTRE ARTICLE A CE PROPOS DANS CETTE EDITION).

EVALUATION PAR M. TROTTIER

Une somme de \$1,000.00 a été votée au bureau Alfred Trottier, Ing.P., pour procéder d'ici au 15 mai au rôle d'évaluation. Ce bureau fera aussi l'évaluation de la valeur locative de tous les commerces de la ville.

Proposition Daunais-Fontaine.

L'échevin Bélisle a proposé en amendement que des experts soient engagés pour faire l'évaluation scientifique des commerces, tel que recommandé par le comité des Affaires Municipales de la Chambre de Commerce récemment. Il n'a pas eu de second.

DIVERS ET INTERESSANT

● Proposition Fontaine-Vaillancourt: subvention de \$175.00 au comité de la Protection Civile du Québec.

● Tolhurst Construction a envoyé copie d'une lettre à M. Régis Gascon de la Côte de Terrebonne qui se plaignait des travaux de remplissage à la hauteur de l'usine de filtration.

● Proposition Paquin-Daunais: subvention de \$25.00 à l'Association Culturelle de Terrebonne pour une demi page d'annonce dans un programme.



Grand choix de tuiles de céramique et de plastic



FAITES-LE VOUS-MEME ET ECONOMISEZ !

FACILES A POSER

Posez vous-même votre Tuile céramique sur les planchers et les murs de votre salle de bain.

SPECIAL !
Tuile à plancher 9" x 9" à partir de 7¢ l'unité

- Grand choix de matériaux
- Châssis d'aluminium
- Clapboard (déclin) d'aluminium

- Portes et Châssis
- Bois de construction
- Moulures variées

JUSQU'A 5 ANS POUR PAYER — INTERETS TRES BAS !

C'EST FACILE DE TRANSIGER AVEC

PRODUITS EN BOIS

LEPAGE INC.

Pas de frais d'appel
NA-5-1715

Ste-Anne-des-Plaines



MAYRAND

- Nombreux spéciaux chaque semaine
- Toujours des viandes de choix
- Coupons de caisse en double le jeudi
- Livraison gratuite : commande min. \$2.
- Un service incomparable.
- Fruits et légumes frais

TOUTES LES MARQUES DE BIERE

METRO MAYRAND

28 RUE ST-ANDRE
TERREBONNE Tél. 666-4171

Initiation des C. de C. le 22 mars

Le Conseil 3483 des Chevaliers de Colomb de Terrebonne tiendra une initiation à Terrebonne le 22 mars prochain. Le 1er degré de l'Ordre sera donné au local de la rue St-Pierre le 15 mars.

Les formules de demande d'entrée des nouveaux candidats doivent être remises avant le 5 mars prochain au conseil.

Cadeaux pour la L.S.C.

La partie de cartes annuelle de la Ligue du Sacré-Coeur aura lieu le samedi 7 mars à l'école St-Louis et les ligueurs sollicitent présentement les hommes d'affaires et particuliers de la ville afin de recueillir les cadeaux pour cette manifestation.

Ces cadeaux seront exposés dans les vitrines de la ferronnerie J.B. Gauthier de la rue St-Pierre.

Les personnes qui désirent faire des dons en nature ou en argent sont priées de communiquer avec le président, M. Conrad Caouette, au 10 rue Arthur-Sanscartier. Au téléphone: 666-8028.

A l'école Léopold-Gravel

Une fête missionnaire organisée par les religieuses et institutrices de l'école Léopold-Gravel, avait lieu le vendredi 7 février dernier. Les élèves ont exécuté des chants de circonstance. La fête était sous le distingué patronage de M. le chanoine Léo Clément, curé et de Mme Léopold Gravel, épouse du président de la Commission scolaire.

M. le curé, assisté des vicaires Hurtubise et Ouimet, a procédé à la distribution des Cendres à l'école mercredi dernier, jour des Cendres. Des cantiques ont été chantés par les élèves.

M. Beaudoin construit

L'entrepreneur général, M. J. Roch Beaudoin, a commencé mercredi dernier la construction d'un duplex au sud de la rue Henri - Desjardins, non loin de Masson, près de la propriété de M. Maurice Doyle. Cette propriété doit être terminée pour le début de mai et est à vendre par son propriétaire avec qui on peut communiquer au 34 rue St-Sacrement ou sur le chantier.

Partie de cartes

Le Cercle Marguerite de Providence des Filles d'Isabelle de Terrebonne tiendra sa partie de cartes samedi le 29 février prochain à l'hôtel de ville. Il y aura comme d'habitude de nombreux prix de présence. Bienvenue à tous.

REUNION LE VENDREDI
SOIR A 9 H. AU SOUS-SOL
DE LA SACRISTIE
LES ALCOOLIKES
ANONYMES
Pour informations :
WE. 7-1575

Six laïcs à l'administration financière du diocèse

Depuis son arrivée dans le diocèse de Saint-Jérôme, Son Excellence Mgr Frenette a toujours souhaité la participation des laïcs à tous les domaines de l'activité de l'église: apostolat laïc, oeuvres de charité, oeuvres sociales, etc...

La mort prématurée de Mgr Adrien Moreau a laissé la procure sans titulaire. Son Excellence a annoncé récemment à messieurs les curés qu'il avait procédé à une réorganisation de l'administration financière du diocèse, en décentralisant les divers services administratifs et en formant un comité diocésain d'administration financière à qui il confiera les tâches administratives permises par le droit civil et le droit canonique.

Monseigneur l'Evêque a l'intention de soumettre à l'attention

de ce comité qui est déjà à l'oeuvre, tous les problèmes financiers du diocèse et de toute oeuvre relevant de l'autorité diocésaine.

Les membres du comité sont au nombre de huit dont 6 laïcs.

M. Lucien-G. Rolland, président de la Cie de papier Rolland de Saint-Jérôme;

Me Jean-Paul Léonard, de St-Jérôme, notaire, membre de la Société de fiducie du Québec;

M. Rodrigue Benoit, homme d'affaires avantageusement connu et propriétaire de la Bijouterie Benoit Inc. de St-Jérôme;

M. Horace Lamarche, de Lachute, président de la Crèmerie Lachute et du Transport Argenteuil;

M. Hector Langevin, de Sainte-Marguerite du Lac Masson, prési-

dent de la Corporation de Montréal Métropolitain;

Me Michel Côté, avocat, de Rosemère et Ste-Thérèse qui est maire de Rosemère et directeur de diverses compagnies;

M. le chanoine Roland Guindon, spécialiste en droit canonique et économiste de l'évêché;

M. le chanoine Paul Manseau, secrétaire du comité diocésain d'administration financière.

Cette décision est totalement dans l'esprit du Concile. Elle présume une orientation nouvelle à tous les paliers de l'organisation diocésaine où graduellement les laïcs sont invités à travailler de plus en plus en étroite collaboration avec leur curé aussi bien au niveau de l'administration financière que de l'apostolat laïc en général.

GLISSEZ, MORTELS...

Le chef de la police de la "cité" de Ste-Thérèse est un humoriste qui s'ignore. Dans un communiqué aux journaux de sa "ville" il a écrit en toutes lettres, à propos des licences de chiens: "Tout chien errant dans les rues de la Cité, APRES AVOIR OBTENU PERMISSION DU CHEF DE POLICE, devra être muselé..."

Encore à Ste-Thérèse (décidément!), le propriétaire d'un salon mortuaire affirme sans rire que sa devise est "Vivre et laisser vivre" (sic).



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

SEDAN VIVA

L'économie sans compromis... par General Motors

Son aspect, ses performances, son confort, rendent la Viva différente de toute autre voiture. Voici enfin une voiture économique qui possède un style canadien. Grâce à son robuste moteur de 50 CV, elle atteint le 50 milles à l'heure en quelques secondes! Sa suspension antiroulis, entièrement nouvelle, lui permet de prendre les virages comme une voiture de sport. Elle offre à 4 grandes personnes toute la place nécessaire en largeur, ainsi qu'en longueur et en hauteur, pour se détendre complètement. Le coffre présente 10% pi. cu. d'espace utilisable. La Viva peut parcourir jusqu'à 45 milles au gallon d'essence. La lubrification à intervalles de 30,000 milles assure encore plus d'économie. La Viva: le tout nouveau modèle General Motors qui établit une nouvelle norme d'excellence pour la petite voiture. Allez la voir et la conduire sans tarder.

EXPOSÉE EN CE MOMENT...VENTE ET ENTRETIEN CHEZ LES CONCESSIONNAIRES PONTIAC ET VAUXHALL

Ne manquez pas l'émission télévisée "Rue de l'Anse" dont l'heure et le canal figurent au programme local

\$1748^{00*}

*Prix de détail maximum suggéré d'un sedan Viva avec chaufferette et dégivreur, comprenant livraison à

TERREBONNE

Le prix suggéré comprend les frais de manutention et de livraison, et les taxes fédérales et d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation, en supplément.

AUTRES DÉTAILS

Fin Magic Mirror. Protection antiroulis. Diamètre de braquage, 29". Boîte à 4 vitesses synchronisées, avec levier de commande monté au plancher.

LIONEL GRENIER AUTOMOBILES INC.

Vente — Service — Pièces: PONTIAC — BUICK — ACADIAN — VAUXHALL — CAMIONS G.M.C. et BEDFORD

93 rue St-Louis (angle Théberge)

TERREBONNE

Tél. 666-3747

Me Denis Hardy ouvre un bureau d'avocat à Ste-Thérèse



Me Denis HARDY, B.A., L.L.L. annonce l'ouverture d'un bureau d'avocat à Ste-Thérèse. Me Hardy appartient à une famille bien connue dans tout le sud du comté, ses ancêtres s'étant établis à la Grande-Côte de Ste-Thérèse (aujourd'hui, Rosemère) il y a cent soixante-quinze ans. Après avoir poursuivi ses études classiques au Séminaire de Ste-Thérèse, il a obtenu une licence de la faculté de Droit de l'Université de Montréal. Jusqu'ici il était attaché à l'étude légale de Me Vincent Drouin de St-Eustache.

Durant ses études universitaires, Me Hardy a pris une part active à plusieurs mouvements. Il a été successivement président du Club Libéral de l'Université de Montréal, (1961) président de la Fédération des étudiants libéraux du Québec (1962) et vice-président de la Fédération Canadienne des universitaires libéraux. Il a été également prési-

dent des conférences Mignault, organisme de la faculté de Droit, dont le but est de promouvoir la culture juridique chez les étudiants.

Me Hardy est un ancien membre du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce des jeunes du district de Montréal, et il a dirigé le comité des affaires publiques et le comité des mémoires de cet organisme. A ce titre, il fut chargé pendant deux années consécutives de rédiger les mémoires que la Chambre de Commerce des jeunes de Montréal présente annuellement au premier ministre du Canada, au premier ministre de la province de Québec, et au maire de la métropole.

En 1958, Me Hardy remportait les honneurs du concours oratoire de la Chambre de Commerce des jeunes du Québec; la même année il représentait le Québec au tournoi oratoire de la Chambre de Commerce des jeunes du Canada à Victoria, Colombie-Britannique.

Depuis 1950, il a participé à toutes les campagnes électorales dans plusieurs comtés du district de Montréal, et tout particulièrement dans le comté de Terrebonne; en 1962-63, il a siégé au Conseil Exécutif de la Fédération Libérale du Québec; il siège présentement au Conseil d'Administration de l'Association Libérale de Terrebonne.

Le bureau de Me Denis Hardy à Ste-Thérèse sera ouvert les mardi, mercredi et jeudi soirs de 7 h. à 9 h., au numéro 11 de la rue Blainville est. Il y aura par ailleurs, un bureau du jour à St-Jérôme qui sera situé au 324-B de la rue Labelle.

EN QUELQUES LIGNES

Mme Albert Cartier, du 34 rue Gagnon, a été l'heureuse gagnante d'une montre Longines de belle valeur, à la télémission des supermarchés Richelieu, le 5 février dernier. Nos félicitations.

M. Alfred Trottier, Ing. P., est en vacances à Nassau jusqu'au 25 février prochain.

M. l'abbé Germain Ouimet et M. Yvon Despatie séjournent à Nassau jusqu'au 28 février.

M. et Mme Rosaire Charbonneau, M. et Mme Gilles Messier, M. et Mme Jean-Bernard Messier, sont partis pour la Floride le 10 février.

M. et Mme Aristide Dancose sont partis le 11 février pour un voyage en automobile en Floride.

Mlle Francine Lachapelle, fille de M. et Mme Philippe Goupil, poursuit un cours de technique en puériculture à l'hôpital de la Miséricorde de Montréal. Elle obtiendra son diplôme de graduée en février 1965.

M. Lambert Ouimet de la rue Gagnon a été transporté d'urgence à l'hôpital Maisonneuve de Montréal où son état, présentement, est considéré satisfaisant.

M. Normand Gouger, fils de M. et Mme Albert Gouger, de la rue Chartrand, a subi un acci-

dent en jouant au hockey intérieur, au séminaire de Ste-Thérèse. Il est en convalescence chez ses parents jusqu'au 18 mars prochain.

M. Jean-Paul Hudon du 222 Gagnon, a vendu sa propriété récemment à M. Bruno Chartrand.

Les bulletins pour les classes du secondaire de la Régionale Duvernay seront remis aux élèves le lundi 2 mars prochain.

M. Claude Richard est revenu à Terrebonne et il a réouvert son salon de barbier au 2 rue St-Jean-Baptiste.

Pour malades

Les personnes qui auraient chez elles des accessoires pour malades et qui voudraient en faire don, pourront s'adresser à la Croix-Rouge de Terrebonne qui acceptera ces accessoires avec reconnaissance.

La section locale a besoin de béquilles, chaises roulantes et autres accessoires qu'elle prête gratuitement aux personnes qui en ont besoin.

On voudra bien s'adresser à MM. Alfred Richard, au 52 rue St-Pierre (666-3512) ou Gérard St-Yves, 37 rue Ouimet (666-3583).

Vous avez votre "Guide des Adresses" ?

L'édition 1964 du "Guide des Adresses" de Terrebonne a été distribuée au début du mois à 1,500 familles de Terrebonne et à 600 familles de la Paroisse.

Les personnes qui n'auraient pas reçu cet annuaire si utile, voudront bien s'adresser à l'éditeur, M. Aimé Despatie, 83 rue Théberge. Au téléphone, composer 666-3948 et un exemplaire sera livré.

Le Guide comprend cette année une centaine de pages dans lesquelles on trouvera une liste complète des résidents par ordre alphabétique et par ordre de rues. Une liste a été ajoutée cette année pour les résidents de la Paroisse St-Louis.

Assemblée de l'Harmonie de Terrebonne

Première assemblée régulière du nouveau comité administratif, le 12 février 1964. Assistèrent: MM. Roland Marcoux, professeur et directeur, Benoît Lincourt, président, Clément Lacelle, vice-président, Roger Desjardins, trésorier, Guy Paré, secrétaire; les directeurs: MM. Jean-Yves Cloutier, Philippe Hamel, Claude Paré, François Papineau et Gilles Bouchard.

L'assemblée débute par la prière d'usage, à sainte Cécile, patronne des musiciens. Le trésorier Roger Desjardins, fait rapport que nous possédons \$80 en banque pour entreprendre la nouvelle année.

1—Sur proposition de Clément Lacelle, secondé par Philippe Hamel, autorisation est donnée à Benoît Lincourt, président et Roger Desjardins, trésorier, de signer les chèques et de s'occuper du compte en banque pour l'Harmonie.

2—Suggéré par Roland Marcoux, Clément Lacelle propose, secondé par François Papineau, que Gilles Bouchard et Claude Paré s'appliquent à l'entretien de la bibliothèque musicale, accepté.

3—Benoît Lincourt suggère, qu'après les cours du mardi soir, les étudiants s'entraident afin de quitter le local propre, il est entendu à l'unanimité qu'un membre soit nommé en charge pour voir à la propreté du local les mardis soirs.

4—Secondé par Jean-Yves Cloutier, Gilles Bouchard propose que Philippe Hamel inscrive sur un tableau, la présence de tous les membres aux répétitions chaque mercredi soir, par la suite Claude Paré propose que Gilles Bouchard soit nommé assistant, en cas d'absence du premier, accepté.

5—Il est admis sur proposition de Clément Lacelle, secondé par Roger Desjardins, qu'à l'intermission, un rafraîchissement sera servi à tous les membres présents pour la répétition à 8 h. 15 précises, ceci pour un essai de 2 mois.

6—Accepté à l'unanimité, que Benoît Lincourt s'occupe de quérir une tambourine et un uniforme, lesquels sont présentement chez des membres irréguliers.

7—Proposé par Guy Paré et secondé par François Papineau, il est accepté que 25 paires de bas rouge soient achetées, puis revendus au prix coûtant, aux membres qui devront compléter leur uniforme.

8—Accepté, sur proposition de Philippe Hamel, secondé par Clément Lacelle, que Roland Marcoux, professeur et directeur, fasse l'achat de partitions pour une belle pièce de musique populaire.

L'assemblée est levée à minuit et quinze minutes.

Guy Paré, secrétaire.



BIERE SALLE A MANGER VINS

- Ambiance select
- Lîner d'hommes d'affaires
- Goûters
- Casse-croûte
- Tous vos mets préférés
- Décor unique

... pour le plaisir des fins gourmets

ses STEAKS
ses PIZZAS
ses METS CANADIENS

WALTER RITCHIE, propriétaire vous invite

17 ST-PIERRE

voisin de la
Banque Canadienne

Visitez dès maintenant nos maisons "Médailon"

A. POULIN CONSTRUCTION
VOUS OFFRE:

UN SITE IDEAL A TERREBONNE
rue Ouimet et Théberge

ACCES FACILE ET COMMODE...
aux écoles, églises, commerces,
parcs et centre de loisirs.

ACCES DIRECT AU NOUVEAU PONT
près du futur boulevard



POUR INFORMATIONS:

666-3420-3473

BUREAU: 78 Ouimet
Tous les soirs de 6.30 à 9 hres
Samedi après-midi
Dimanche toute la journée

A. POULIN CONSTRUCTION

CONTRAT DE TRAVAIL CHEZ J.P. GADBOIS TRANSPORT



GÉRARD POIRIER et MARGOT CAMPBELL dans une scène de la célèbre comédie de Sacha Guitry, *Mon père avait raison*, qui sera présentée à la *Soirée au Théâtre Alcan* au réseau français de télévision de Radio-Canada, le dimanche 23 février à 8 h. 30.

Les quatorze employés de J.P. Gadbois Transport Ltée, ont signé récemment avec leur employeur un contrat de travail de trois ans. Contrairement à notre information dans une édition antérieure, ces employés ont formé leur propre association sans avoir recours à un syndicat ouvrier. Ils ont agi ainsi après avoir rencontré en assemblée le propriétaire de l'entreprise, M. Jean-Paul Gadbois.

Les nouvelles conditions de travail ont été acceptées de part et d'autre. Le comité des employés a élu ses représentants, soit M. Lucien Lorrain à la présidence, M. Yves Gadbois à la vice-présidence et MM. Léo Toutant et Réal Morency comme directeurs.

Un projet d'assurance-groupe est à l'étude et la Compagnie participera à cette mesure pour une certaine part.

CONSEIL MUNICIPAL

ANNULATION DU REGLEMENT NO 649

Vu que 96 électeurs ont demandé un référendum sur la question de l'augmentation du traitement versé au maire et aux échevins, à l'assemblée du vendredi 14 février, le Conseil a décidé de ne pas tenir cette consultation populaire en mars. Voici quelques réflexions des membres du Conseil:

M. LEOPOLD BELISLE a demandé si les autres édiles ne changeraient pas LEUR règlement vu le résultat de l'assemblée. Il a noté qu'il en coûte environ \$500.00 au trésor municipal pour tout référendum à part d'autres problèmes d'administration. Il a déploré le fait que le COURRIER DE TERREBONNE n'ait pas fait mention de cette assemblée de vendredi passé alors qu'un article sur le même conseil a paru dans cette édition du 12 février. Il a proposé qu'une lettre soit envoyée à la direction de ce journal appuyé par l'échevin Fontaine les avertissant du fait et qu'un représentant assiste aux assemblées comme le fait le directeur de LA REVUE DE TERREBONNE.

M. Jean-MARC FONTAINE a dit que certaines personnes ont mal interprété la manière d'agir d'un Conseil et que ce n'était nullement l'intention des échevins d'agir à la sauvette comme on l'a répété. On aurait même répété que les échevins n'avaient qu'à se faire de l'argent en participant à des combines. M. Fontaine a dit aussi que les "entrepreneurs ne les approchaient pas souvent".

M. ANTONIO DAUNAI a accepté la décision du "grand patron" qu'est l'électorat qui lui a remis un beau Valentin (la consultation avait lieu le jour de cette fête). Il a nié avec véhémence que le conseil avait agi à la cachette. D'autre part il a blâmé une partie de la population qui critique sans cesse tous les gestes du Conseil sans même assister aux assemblées.

M. ARTHUR DUBE a dit que le règlement ne devait pas être présenté avant le retour du maire qui, dit-il, était contre l'augmentation.

M. FRANCOIS PAQUIN a fait une démonstration du salaire des échevins depuis 1951. A cette époque le maire avait \$500, les échevins \$250; en 1957 ces indemnités ont été portées à \$1,200 et \$600, soit plus du double de

1951. L'échevin de St-Joseph a dit que chaque fois qu'il proposait une mesure il y avait un parti-pris contre lui alors que pour certains achats de l'usine de filtration on ne s'est pas gêné pour voter des montants très élevés pour rien.

L'échevin Fontaine a présenté un avis de motion afin que le règlement 649 soit rescindé à une prochaine séance et il n'y aura donc pas de référendum.

PREMIER ESTIME AU GARAGE

Un premier estimé progressif pour les travaux du garage municipal a été approuvé par l'architecte Jacques-Yves Langlois, au montant de \$6,455.68. Les travaux avancent rapidement et au gré du Conseil à cet édifice. Approuvé sur proposition Daunais-Bélisle.

MISE EN DEMEURE A KEDANAC

Une lettre sera envoyée à l'entrepreneur Kedanac Construction en marge des travaux à l'usine de filtration. Ces travaux ont été arrêtés le 3 février et n'avaient pas encore repris le 17. Le Conseil tiendra responsable cet entrepreneur de tout retard dans l'exécution des travaux et ce dernier en subira les conséquences, plus particulièrement en ce qui a trait à la surtaxe de 4% sur les matériaux de construction en vigueur le 1er avril.

Le Conseil appuiera aussi la revendication de Terrebonne Glass et Aluminium qui a présenté la plus basse soumission pour les fenêtres, murs-rideaux et autres matériaux à l'usine. L'entrepreneur a cherché à faire baisser la soumission de Terrebonne Glass.

L'OZONE SERA-T-ELLE NECESSAIRE?

L'échevin Paquin a affirmé que le traitement de l'eau à l'ozone à la nouvelle usine de filtration ne serait pas nécessaire. la tuyauterie d'amenée de l'eau ne pouvant être stérilisée. A ce seul poste, un montant de \$63,485.00 a été consacré par le Conseil à l'usine future.

M. Paquin a dit que le ministère de la Santé avait même exigé une pré-chlorination et une post-chlorination des eaux car le chlore demeure même dans les tuyaux et combat les bactéries.

Les autres membres du Conseil se sont élevés contre cette affirmation et sur une proposition Daunais-Bélisle, il sera demandé au ministère de la Santé si oui ou non le traitement à l'ozone est nécessaire ici.

ELECTIONS EN NOVEMBRE?

Le Conseil ne semble pas entiché outre-mesure de la suggestion de l'échevin Paquin de tenir les élections du Conseil le premier dimanche ou lundi de novembre. On a apporté toutes sortes d'objections. Par exemple que ça pourrait être désastreux pour la Ville que le peuple élise un conseil entièrement nouveau soit un maire et six échevins qui n'ont aucune expérience de la chose municipale. En plus, l'article de notre charte qui permet le vote seulement à ceux qui ont payé leurs taxes avant le premier décembre, pourrait être enlevé par Québec si on en venait à un changement dret et Latté.

L'échevin Paquin a eu beau répondre aux objections, ses collègues n'ont pas semblés emballés. Il faut savoir que si cette mesure devient exécutoire, il faudra aux échevins qui ont encore deux ans au conseil, se présenter devant l'électorat en novembre prochain.

LETTRE DE POULIN CONSTRUCTION

M. Alphonse Poulin, important constructeur de maisons ici a demandé que le règlement de construction soit mis en vigueur au nord de la ville où il construit depuis deux ans des séries de maisons. Le conseil appuie cette demande en suggérant à M. Poulin de rencontrer le comité de M. Louis Asselin qui a été formé ainsi que les urbanistes Soudret et Latté.

M. Poulin avait demandé qu'on établisse des règlements afin que dans les rues résidentielles où il construit, les maisons unifamiliales et les duplex soient mieux repartis.

LES TERRAINS DE JEUX

Le Conseil a la ferme intention de prendre en mains les terrains de jeux en 1964. Il confiera la direction générale à un responsable; d'autres personnes seront responsables des sports, du tennis, de la piscine et il y aura un trésorier qui répondra

(à suivre à la page 10)

R. CHARBONNEAU ENRG.

présente...

Le téléviseur "new vista"

avec circuits "âge nucléaire"

RCA VICTOR



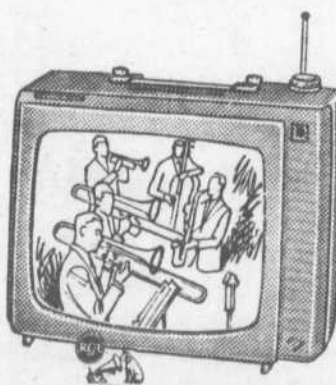
vous accorde une performance supérieure, une plus grande efficacité, à un coût d'entretien moindre que les appareils utilisant le montage électrique manuel démodé.

le merveilleux PASADENA



LE TELEVISEUR LE PLUS REMARQUABLE DE L'HISTOIRE RCA VICTOR! L'exclusive lampe RCA Victor est robuste et efficace. Les circuits "Age Nucléaire" traités au cuivre offrent une sécurité sans égale. L'image de télévision la plus claire que vous ayez vue jusqu'ici.

**A PRIX
TRES
SPECIAL**



LE TRAVELMATE II de 19"

- Lampe-écran de 172 po. car.
- Circuits "Age Nucléaire" traités au cuivre garantis pour la vie.
- Antenne à même
- Fini ivoire.

MODELE 19PT925

A PRIX SPECIAL

DIMENSIONS : H. 16 3/4" L. 21" Prof. 12 5/8"

RCA VICTOR



Rosaire CHARBONNEAU

ENRG.

ROGER OUMET, propriétaire

68 rue St-Pierre

666-4296

Terrebonne



"...on nous l'a présenté plus d'une fois mais toutes les autres présentations ressemblaient plutôt à des répétitions!" (La GAZETTE)
 "...la présentation (...) restera comme la meilleure exécution de cette oeuvre dans nos murs." (LE DEVOIR)

VOILA CE QUE PENSENT LES JOURNAUX DE MONTREAL DE L'INTERPRETATION DES ARTISTES QUI VIENDRONT A TERREBONNE DIMANCHE LE 23

LA MESSE DE REQUIEM DE VERDI

présenté par l'Association Culturelle de Terrebonne

LES ECHOS DE MA VILLE

En la salle du juvénat des Pères du St-Sacrement, rue St-Louis, à Terrebonne, samedi le 14 mars prochain, à 8 h. p.m. aura lieu un grand forum auquel le public adulte de Terrebonne est invité à participer. Organisé par les membres du Cours de Personnalité présentement en cours dans notre ville, ce forum promet d'être des plus intéressants.

En effet les organisateurs de cette soirée ont décidé d'adapter, quoique un peu différemment, la formule de la populaire émission radiophonique "les échos de ma ville" laquelle est en ondes presque tous les soirs à l'antenne d'une station de radio de la métropole.

A l'exemple de cette émission, le public sera invité à donner son opinion sur différents sujets, lesquels auront été choisis pour leur intérêt général. Il ne s'agit pas d'un débat auquel quelques personnes seulement participeront mais, notez bien, tout le public, tous et chacun pourra donner librement son opinion sur le sujet en cours.

Afin de rendre cette soirée

des plus agréable et intéressante pour tous, nous demandons la collaboration immédiate du public en ce qui concerne le choix des sujets à être discuté au cours de cette soirée.

Pour mieux vous aider, nous avons cru bon de dresser une liste de sujets susceptibles d'intéresser tous les gens. Vous la trouverez sur cette même page. Veuillez, s'il vous plaît, souligner le sujet qui vous semble le plus intéressant et sur lequel vous aimeriez entendre et donner votre opinion. Découpez et retournez le tout à l'adresse indiquée, cela dans le plus bref délai possible. Les sujets les plus en demande seront les sujets primés.

Il ne faudrait pas croire que le but de cette soirée est de solutionner tous les problèmes. Nous n'avons pas une telle ambition. Que seulement l'humble opinion ou suggestion de l'un des participants vienne apporter une amélioration, à l'un des problèmes, en vue du bien commun, nous en serons tous heureux et cette soirée aura eu sa raison d'être.

Collaborez au succès de cette

soirée par votre précieuse présence et venez passer une soirée des plus agréables en compagnie de vos amis. L'entrée est gratuite.

Les membres du Cours de Personnalité 1964 de Terrebonne.

Conseil...

(suite de la page 9)

à nos édiles des sommes dépensées.

Les achats seront faits sur présentation de réquisitions au conseil.

Un inventaire des jeux et autres équipements de sport devra être remis au conseil avant la saison 1964. Les échevins ont semblés surpris qu'un tel inventaire n'ait jamais été présenté, tout comme si TOUS LES JEUX disparaissaient en août comme par enchantement.

Le Conseil exigera aussi un budget afin de délimiter les salaires à payer et pour éviter toute surprise.

L'échevin Bélisle a dit qu'il voulait CHANGER LA TÊTE (i.e., M. Dubois) et qu'il estimait un salaire de \$70.00 par semaine à un maître-nageur comme absolument disproportionné à nos besoins et moyens.

Donc, pour 1964, au programme de l'OTJ:

- CONTROLE ABSOLU PAR LE CONSEIL DES DEPENSES;
- CONTROLE ABSOLU DES ACHATS D'EQUIPEMENTS;
- CONTROLE ABSOLU DE SALAIRES A PAYER;
- INVENTAIRE PERMANENT DES EQUIPEMENTS.

Liste des sujets pouvant être discutés au cours du forum qui aura lieu samedi le 14 mars 1964, en la salle du Juvénat des Pères du St-Sacrement, à 8h. P.M. Veuillez souligner, encadrer, le sujet de votre choix. Découpez le tout et retournez le tout à l'adresse ci-dessous dans le plus bref délai possible.

- 1° Les loisirs à Terrebonne sont-ils bien organisés?
- 2° Que pensez-vous de notre Bibliothèque municipale?
- 3° Le système actuel de perception des taxes municipales est-il adéquat?
- 4° Que pensez-vous du projet de la rue Langlois?
- 5° Un facteur serait-il bienvenu dans notre ville?
- 6° La femme doit-elle posséder autant d'instruction que l'homme?
- 7° Terrebonne doit-il annexer?
- 8° Les locataires devraient-ils payer des taxes scolaires?
- 9° Sommes-nous préparé pour l'expo 67?
- 10° Que dites-vous de l'avenir commercial à Terrebonne?
- 11° Est-ce que la Ville de Terrebonne devrait acquérir l'île du moulin pour en faire enfin un magnifique parc public?
- 12°

Ecrivez ici tout autre sujet de votre choix.

Postez le tout à

La Revue de Terrebonne

CASIER POSTAL 900

— TERREBONNE, P.Q.

- MECANICIENS EXPERTS
- DEBOSSAGE - TUNE-UP
- AUTOS USAGEES

**KIT AUTO
KAT SALES**

TERREBONNE
11 MOODY ROAD



REMORQUAGE
JOUR ET NUIT
666-4343

NO. 6-8223

J. ROCH BEAUDOIN

CONTRACTEUR GENERAL

Résidentiel — Industriel

34 ST-SACREMENT

TERREBONNE



HEROUX & FILS INC.

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS
CADRAGES, PLINTHE, MOULURE

"Panneaux de tous genres et toutes dimensions"

USINE Tél. 666-3749

RESIDENCE Tél. 666-3592

4 rue LANGLOIS

TERREBONNE



LUXUEUSE

Elle est luxueuse sauf par son prix. Les modèles comportent des rembourrages de mousse, des accoudoirs et un tapis à l'avant et à l'arrière. 14 groupes moteur-transmission au choix. Qualité durable, sûreté de marche et performances Chevrolet.

CHEVROLET

La plus luxueuse des Chevrolet jamais construite

Voyez-la aujourd'hui chez

CANUEL AUTOMOBILE INC.

Dépositaire: Chevrolet-Chevelle-Chevy II-Envoy-Corvair-Oldsmobile F-85-Camions Chevrolet

129 Montée Masson

Terrebonne

Tél. 666-3766

TERREBONNE COMPTE 736 JEUNES DE 17 A 28 ANS

491 garçons et 245 filles

NAISSANCES

ST-LOUIS — Le 9 février a été baptisé Kai, Gustav, Fernand, fils de M. et Mme Russell St-Louis (née Marguereta Gerda Roos), né le 22 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Caron.

HAMON — Le 9 février a été baptisé Joseph, Réal, Yves, Robert, fils de M. et Mme Réal Hamon née Claudette Valiquette), né le 31 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Yves Hamon.

CUSSON — Le 15 février a été baptisé Joseph, Jean, Paul, Sylvain, gils de M. et Mme Rolland Cusson (née Estelle Lavallée) né le 26 décembre. Parrain, Jean-Paul Lavallée; marraine, Jeannine Therrien.

TURENNE — Le 16 février a été baptisé Joseph, Léopold, Yves, fils de M. et Mme Yvon Turenne (née Lucette Lambert), né le 7 février. Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Turenne.

VAILLANCOURT — Le 16 février a été baptisé Joseph, Paul, Mario, fils de M. et Mme André Vaillancourt (née Aline Henderson), né le 9 février. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Vaillancourt.

FOURNEL — Le 16 février a été baptisée Marie, Gabrielle, Lorraine, fille de M. et Mme Albert Fournel (née Laurette Lefebvre), née le 4 février. Parrain, Jean-Paul Paquin; marraine, Gabrielle Leblanc.

Plusieurs se demandent parfois quelle proportion de la population occupe notre jeunesse travailleuse, soit celle qui s'étend approximativement de 17 à 28 ans. Des chiffres précis nous ont été fournis et nous pensons que nos lecteurs seront intéressés de les connaître.

On remarquera d'abord que sur 736 jeunes de 17 à 28 ans, nous comptons 491 garçons contre 245 filles. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'en général les filles se marient plus jeunes que les garçons. Le tableau détaillé ci-dessous permettra également de constater une hausse sensible des jeunes de 17 et 18 ans. Ceci est une suite de l'accroissement de notre population au cours des dernières années et aussi le fait qu'à cet âge, la majorité des jeunes sont célibataires.

Voici donc, par groupe d'âge, le nombre de jeunes, non mariés, résidant à Terrebonne :

Age	Nombre	Age	Nombre	Age	Nombre
28	5	24	31	20	35
27	17	23	37	19	97
26	23	22	66	18	132
25	25	21	77	17	141

17 à 28 ans ... 736
17 à 25 ans ... 691

En résumé :

18 à 25 ans ... 550
19 à 25 ans ... 418

Voilà ! Le capital humain des jeunes travailleurs représente le dixième de la population de Terrebonne. Ces chiffres augmentent considérablement au cours des prochaines années et il serait sage de se demander si Terrebonne sera prête à leur fournir une bonne organisation de loisirs d'inspiration chrétienne.

P.S. : Un malin, à la vue de ces chiffres s'est demandé : Combien, sur ces 736 jeunes, fréquentent régulièrement notre Centre de Loisirs ? Est-ce 100%, 10%, 1% ou .01% ? ...

MLLE LISE BUREAU REINE DES QUILLES 1964

C'est Mlle LISE BUREAU qui a été élue reine des quilles de notre ville lors de la grande soirée des quilleurs qui avait lieu dans un hôtel local le samedi 15 février. Plusieurs dizaines de quilleurs s'étaient rendus au

rendez-vous pour assister au couronnement et passer une soirée agréable. C'est M. Ber-



Mlle Lise Bureau

trand Laborde, gérant de la salle de quilles au Centre qui était l'organisateur de la fête. Nous aurons des photos et d'autres commentaires dans notre prochaine édition.

Partie de cartes du Centre de Loisirs

Le directeurs du Centre de Loisirs annoncent qu'une grande partie de cartes aura lieu le samedi, 21 mars prochain, dans la salle du gymnase. Tous les profits de cette soirée seront versés au fond général afin de renflouer le plus possible les pertes de revenus à certains postes.

Les dirigeants du Centre passeront bientôt chez les marchands, industriels et hommes d'affaires afin de recueillir les cadeaux et autres dons qui seront offerts lors de la partie de cartes. On demande qu'un accueil chaleureux soit réservé aux solliciteurs.

AVIS DE M. LIONEL BERTRAND

L'hon. Lionel Bertrand, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, est à Québec cette semaine pour les travaux de la session. Il a reçu cette semaine plusieurs citoyens du comté, et aujourd'hui en compagnie de Son Honneur le maire Robert-C. Desjardins, de la cité de Saint-Jérôme, il a une entrevue importante avec l'hon. Bernard Pinard, ministre de la Voirie.

M. Bertrand sera à son bureau de Sainte-Thérèse vendredi après-midi de trois heures et trente à six heures, et également samedi avant-midi à partir de neuf heures.

M. Bertrand assistera vendredi soir à la réunion de la Commission scolaire de la ville de Sainte-Thérèse, au cours de laquelle

Mme Zénophile Labelle sera assermentée comme membre de la Commission. On sait que Madame Labelle est la première femme du diocèse à occuper des fonctions de commissaire dans une commission scolaire.

Samedi soir, M. Bertrand assiste au souper-buffet servi au Alpine Curling Club, à Sainte-Marguerite Station, et qui marque la remise des prix du premier Bonspiel du Coeur, organisé par les clubs de curling des Laurentides en faveur de la Fondation Canadienne des Maladies du Coeur.

Abonnez-vous
à "La Revue"



Ne manquez pas notre

VENTE

4^e anniversaire

réelles aubaines !

des spéciaux pour tous !

Magasin de coupons et tissus

J. GUENETTE

Terrebonne

37 St-André

666-8592

**Vous songez à
acheter une maison ?**



VOYEZ UNE ENTREPRISE QUI VOUS OFFRE CE QU'IL Y A DE MIEUX • 5 PIÈCES • SUR LE BOULEVARD TERREBONNE, NORD DE BERNARD

JBL CONSTRUCTION

ENTREPRENEURS
GÉNÉRAUX

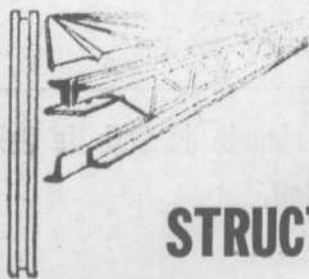
81 BOUL. TERREBONNE

TEL. RES. 666-8584

Consultez régulièrement le

**GUIDE DES ADRESSES
DE TERREBONNE**

et encouragez ses annonceurs



DUMAS

STRUCTURES D'ACIER

CHARPENTE D'ACIER — AUVENT FIBRE GLASS

ESCALIER INTERIEUR ET EXTERIEUR

TOURÈLLE — CHANNEL COLONNE ORNEMENTAL

COLONNE DE CAVE — TOUR DE BALCON

MARQUISES — GRILLES — CLOTURES

Cotations sur demande sans obligation

TERREBONNE

115 Boul. Terrebonne (C.P. 436)

Tél. 666-3004

Votre Amical Supermarché



Claude PERREAULT

... A MAINTENANT EN MAGASIN
TOUTES LES MARQUES LES MIEUX CONNUES DE

BIERE et PORTER

EN PLUS DES SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS CHAQUE
SEMAINE A NOTRE DISTINGUEE CLIENTELE ET DE
NOTRE SERVICE RAPIDE DANS TOUTES LES PARTIES
DE LA VILLE.

Viandes de marque rouge

666-3081

TIMBRES GOLD STAR EN DOUBLE LE JEUDI

89 St-Louis
Terrebonne

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Notre bibliothèque municipale recevra cette année du Ministère des Affaires Culturelles une subvention au montant de \$2,500.00! Il s'agit d'un plus imposant octroi jamais reçu depuis la fondation de notre bibliothèque. Nul doute que notre conseil municipal de son côté fera sa large part afin de permettre à la bibliothèque de se développer et de perfectionner son service de lecture gratuite.

LA SEMAINE DES BIBLIOTHEQUES CANADIENNES aura lieu cette année du 4 au 11 avril prochain, sous la présidence d'Honneur de l'Honorable Lester B. Pearson et coïncidera avec le Salon du Livre qui aura lieu à Montréal à la même date. Le thème de cette semaine sera : La lecture, clé du succès, des horizons nouveaux et de la compréhension mutuelle. Un comité local sera formé pour préparer les manifestations de "La Semaine" chez nous.

Les résultats obtenus à la bibliothèque depuis sa réouverture sont des plus satisfaisants. Nous avons accueilli une trentaine de visiteurs par soir et 65 membres sont déjà inscrits. Au 14 février, nous comptons 126 volumes à l'extérieur de notre local. Espérons que le tout continuera dans cette bonne voie...

Les personnes qui nous rendent régulièrement visite à la bibliothèque ont constaté que notre nouveau système de classification rend de grands services à nos clients. Notre système de circulation des volumes est également très efficace et il semble que chacun apprécie ces nouvelles méthodes plus rapides.

Nous tenons à rappeler que la bibliothèque municipale est ouverte à toutes les personnes de plus de seize ans. Chacun peut y lire, effectuer des recherches, des travaux scolaires, ou échanger des volumes absolument gratuitement. Les personnes qui ne nous ont pas encore rendu visite à notre local situé au 9 rue Ste-Marie sont invitées à le faire le plus tôt possible. Elles trouveront un choix considérable de volumes et constateront qu'il y en a pour tous les âges et tous les goûts. Pourquoi ne pas en bénéficier dès maintenant?

Ces quelques mots pour vous rappeler que la bibliothèque municipale est ouverte au public trois fois la semaine, soit les lundis, mercredis et vendredis, de 7.30 à 9.30 hres p.m. A tous et à toutes, la plus cordiale bienvenue!

NICOLE LAVIGNE.

Bal de la mi-carême le 7 mars

Le Comité des Loisirs St-Roch, paroisse St-Louis de Terrebonne, organise un Bal du Mi-Carême, le 7 mars 1964, à 8.00 P.M. au Chalet des Erables, situé sur la Montée Gagnon. Cette soirée sera sous la présidence de M. Adrien Bastien, président du Comité des Loisirs St-Roch, paroisse St-Louis de Terrebonne. Il y aura des invités d'honneur comme Son Honneur le Maire J. Alfred Alexander et Mme la Mairesse, les Conseillers municipaux et leurs épouses, les Commissaires de la Commission scolaire et leurs épouses, de la paroisse St-Louis de Terrebonne.

La musique sera sous la direction de Monsieur André Chartrand. Il y aura de nombreux prix de présence et concours de danse. Un imitateur renommé sera aussi présent.

La soirée saura vous tenir en haleine.

La Reine des Loisirs St-Roch, Mlle Marguerite Prévost, et ses Duchesses, Mlles Danielle Deschênes et Pierrette Forget, seront aussi présentées.

L'organisation générale de cette soirée sera sous la direction de M. Robert Charbonneau, gérant bien connu de la Montée Gagnon, angle Chemin St-Roch.

Les membres du Comité des Loisirs St-Roch, seront accompagnés de leurs épouses, et ce sera une bonne occasion pour rencontrer les membres du Comité et leur suggérer vos idées pour les Loisirs que vous aimerez avoir pour vos enfants durant la saison des vacances d'été.

Nous, les membres du Comité des Loisirs St-Roch, tenons à cœur de voir nos enfants s'amuser sainement durant l'année longue et c'est pour toute la pa-

roisse, non pas seulement pour un district, mais pour toute la paroisse St-Louis de Terrebonne.

Cette organisation a été formée seulement dans le but d'amuser les jeunes de la paroisse, non pas d'en faire une entreprise privée et commerciale.

Les gens qui seront intéressés d'avoir des billets pour cette soirée du 7 mars 1964, pourront communiquer avec le Secrétaire-trésorier du Comité des Loisirs St-Roch, M. Gaétan DiPatria, Route Rurale No 1, Chemin St-Roch, à 823-2604.

Le prix du billet est d'un dollar.

Venez en foule, car les profits de cette soirée seront versés au fond des Loisirs St-Roch, pour les jeux d'été.

Notre motto : ENCOURAGEONS NOS JEUNES A S'AMUSER CMEZ NOUS.

Le Comité des Loisirs St-Roch paroisse St-Louis de Terrebonne, par M. Gaétan DiPatria, secrétaire-trésorier du Comité.

Gaétan DiPatria.

Le Comité des Loisirs St-Roch Paroisse St-Louis de Terrebonne
Président: M. Adrien Bastien — Vice-Président: M. Leopold Mignacco. — Directeurs: MM. Roland Proulx, Donat Lauzon, Robert Forget, Claude Colletterie. — Secrétaire-Trésorier: M. Gaétan DiPatria.

TABLEAU D'HONNEUR

1e A: Marie Beaulieu, Martine Gadbois, Diane Héroux, Carcelle Lacroix; 1e B: Lise Moreau, Louise Ritchie, Pierrette Lefebvre, Roxanne Roy; 1e C: Danielle Chayer, François Gendron, François Dumais, Francine Dionne; 1e D: Christine Jolicoeur, Danielle Létourneau, Lucie Despardins ex-aequo, Paule Raymond, France Deschamps; 1er E: Michel Danis, Christian Martel, Daniel Zahnen, Pierre Laurin; 1e F: Jacques Bélair, François Grenon, Serge Cotineau, Serge Sarrazin; 1e G: Richard Ouimet, Daniel Grenon, Michel Paré, Jean-Marie Lavoie.

2 A: Claire Briand, Claudine Grenon, Francine Bergeron, Catherine Gascon; 2e B: Johane Lapointe, Ginette Lacroix, Johanne Courcy, Francine Denis; 2e C: Suzanne de la Sablonnière, France Lavoie, Lyette Quevillon, Claire Lafrenière; 2e D: Renée Barbe, Danielle Gascon, Christiane Paquette, Danielle Char-

trand; 2e E: André Pilette, Marc Laborde, Michel Huit, Sylvain Chartrand; 2e F: Raynald Forest, Jean-Paul Allard, Pierre Lefebvre, René Boudrias; 2e G: Robert Loignon, Jean-François McKay, Ronald McDuff, Réjean Perreault; 2e H: Réal Thoun, Benoît Larochelle, Michel Longchamps, André Larochelle.

3e A: Sylvie Choinière, Francine Gouger, Christine Vézina, Jacqueline Lefebvre; 3e B: Sylvie Deschênes, Anne-Marie Omélanowski, Claire Bousquet, Monique Allard; 3e C: Louise Danis, Ginette Crépeau, Réjeanne Desormeaux, Ginette Grenier; 3e D: Sylvie Leroux, Solange Debien, Roxanne Hamon, Judith Papineau; 3e E: Pierre Vézina, Paul Bédard, Jean de la Sablonnière, Patrick Lacroix.

4e A: Claire Beaulieu, Myriane Pavlovic, Judith Viens, Madeleine Morest; 4e B: Diane Laurin, Liette Céré, Viviane Archambault, Henriette Chapleau; 4e C:

Diane Robert, Suzanne Lauzon, Louise Lacroix, Lucie Barbe.

5e A: Lise Deschênes, Liette Forest, Danielle Thoun, Diane Delcourt; 5e B: Hélène Lauzon, Sylvie Longchamps, Ginette Joly, Ginette Crête; 5e C: Raymond Meunier, Estelle Allard, Micheline Paquette, Lise Corbell; 5e D: Diane Hamel, Suzanne Huot, Nicole Grenier, Michelle Loyer.

6e A: Diane Thériault, Michèle Héroux, Nicole Denis, Micheline Sylvestre; 6e B: Marie-Thérèse Briand, Danielle Lauzon, Ginette Vaillancourt, Marie-Claude Lavoie.

Merci aux chers parents qui collaborent 100% avec l'école. Pas de succès sans effort! S. S. Paulin, C.N.D.

**Abonnez-vous
à "La Revue"
seulement \$1.00**

FESTIVAL DE L'ECOLE SAINT-LOUIS

Le jour de la St-Valentin restera mémorable à l'école St-Louis. Le vendredi 14 février, de 1 h. 30 à 3 h. 30 les élèves s'en sont donné à cœur-joie avec leurs professeurs en organisant plusieurs jeux. En voici un résumé.

COURSE A PIED (6e année): Daniel Gendron, Yves Vézina;

COURSE AVEC CUILLERE ET PATATE (7e année): Michel Bélisle;

COURSE A OBSTACLES (8e année): Robert Chapleau;

COURSE DANS UN SAC (6e année): Gabriel Quevillon;

COURSE D'EQUILIBRE (7e année): Daniel McDuff;

COURSE DE VITESSE (8e année): Robert Chapleau, Gérald Ouimet;

COURSE DE VITESSE (8e année): Gaston Mageau, Jean-Guy Marley;

COURSE DE VITESSE (10e année): Georges Lapierre, Normand Mathieu;

JEU DE QUILLES (9e année): Gaston Mageau;

COURSE A RETRAIS (8e et 9e années): Gaston Mageau, Mario Dubé, Michel Lavoie.

Une joute de ballon-balai entre élèves et professeurs, s'est terminée au compte de Elèves 1, Professeurs 0. Quelle revanche! Le seul but a été enregistré par Claude Gagnon, élève de 10e sc.l.

Les professeurs étaient représentés par: le R.F. Jean Beaulieu, le R.F. Roland Wilbrod, directeur et MM. Beauchemin, Jean-Claude Vaillancourt, Boutin, Pierre Hamelin, Gaston Hé-tu, Jean-Pierre Ross, Réjean Houle, Bolduc et René Rousseau.

Les élèves gagnants: R. Lévesque, C. Gagnon, J. Grenon, S. Boisvert, J. Latendresse, J. Clark, J.M. Lauzon, G. Lapierre, C. Bowles.

Le Bonhomme Carnaval était représenté par Serge Bonhomme.

L'organisateur général était le R.F. Bernard Milot.

SKI-DOO

LE SPORT POUR TOUTE LA FAMILLE

CLUB DE GOLF DE MASCOUCHE

A DIX MINUTES DE TERREBONNE

20 SKI-DOO

A votre disposition

TOUS LES JOURS DE 9 A.M. A 12 P.M.

L'endroit idéal pour une vraie détente dans l'atmosphère chaude du Club de Golf. Détendez-vous après une après-midi de sport au Club de Golf.

SALLE SPACIEUSE
POUR BANQUETS, RECEPTIONS
ET REUNIONS DE TOUS GENRES

RESERVATIONS AU GERANT :

Jean Dacko à NO. 6-3051

Venez dès cette fin de semaine vous détendre et amuser
au Club de Golf de Mascouche!

AU CONSEIL DE LUNDI

● La Cie J.P. Lessard qui réclamait le remise de 5% de garantie sur son contrat d'installation du système de chauffage à l'hôtel de ville, a vu sa demande refusée... et comment! Le système est loin d'être satisfaisant. On crève de chaleur dans les bureaux de l'administration et on gèle dans ceux de la police. Ou vice-versa. L'architecte et l'ingénieur seront avisés... encore une fois.

● L'échevin Daunais a présenté un avis de motion pour le futur règlement des licences et permis préparé par la Chambre de Commerce et qui doit être prêt le 15 mars pour le dépôt légal. Les "licences" rapportent actuellement \$12,000 au trésor municipal et rapporteraient environ \$30,000 avec les nouveaux barèmes.

● Le contrat de travail de la Fraternité des policiers serait signé d'ici quelques jours avec toutes les nouvelles ententes.

● Me François Auclair a pré-

senté un avis légal sur la taxation des terres en culture. Le tout en marge d'une possibilité d'annexion de la Côte de Terrebonne par notre ville.

● La compagnie d'assurance Sun Life qui détient l'assurance-groupe vie des employés permanents de la ville a suggéré une augmentation des bénéfices. Actuellement cette assurance est de \$1,000 seulement. A l'étude en comité.

● Le directeur de la police, M. Aimé Charron aura comme seule augmentation de salaire, le 5% octroyé au début du mois à tous les employés.

● Le Conseil demandera au Bell Téléphone d'enlever ses poteaux sur la rue St-Joseph et de se servir des poteaux de la Cie d'Electricité Shawinigan. On sait que sur cette rue il y a des poteaux sur les deux côtés de l'artère.

● Le Conseil a déjà reçu une lettre d'un ingénieur en réponse à son annonce dans La

En quelques lignes

Le conseil municipal de la ville de Sainte-Rose a présenté une requête au Gouvernement lui demandant la permission d'édifier cette ville en cité. La population est de 8,425 âmes. Quand on sait qu'une ville de l'importance de Montréal demandera à la Législature d'enlever le mot "cité" quand on désigne la métropole du Canada, on peut se demander ce que les petites villes de l'importance de Ste-Rose peuvent bien penser. Paris, Londres, Rome, Le Caire sont fières de leur titre de "ville". Ste-Rose s'affublera, elle, du titre anglais de "cité".

Presse.

● L'échevin Paquin a souligné un article du journal Le Courrier de Terrebonne dans lequel on soulignait surtout les désavantages d'avoir un ingénieur permanent ici. Il a demandé qu'on attende au moins les informations nécessaires avant de blâmer le Conseil.

EDITORIAL

Certaines émissions radiophoniques connaissent présentement une vogue qui prend de l'ampleur chaque jour.

C'est un fait heureux... et qui mérite d'être signalé.

Reconnaissant l'importance de l'opinion publique, quelques directeurs des programmes de station de radio ont eu la sagesse de consacrer quelques heures de l'horaire à l'opinion de l'individu sur les faits et gestes de tous les jours.

Aussi, homme ou femme, professionnel ou simple travailleur, peut exprimer librement son opinion, se soulager le cœur de la crotte qui lui pèse parfois depuis longtemps, en marge d'un fait ou d'un geste qui lui tiens surtout à cœur.

N'est-ce pas l'une des plus belles formes de la démocratie?

Je le crois.

Et nous ne pouvons tous qu'en retirer un grand bien, car c'est ainsi que peuvent parfois s'éviter ou se réparer de coûteuses erreurs et aussi s'accomplir de grandes choses pour le bien commun.

Il serait injuste de louer la sagesse des uns sans féliciter aussi les autres qui eux, surtout, ont le courage d'exprimer leur croyance et leur conviction.

Hélas! ils ne sont pas légion ceux-là.

Ce n'est pourtant pas les mécontents ni les sains jugements qui manquent

Tout de même, l'on préfère grogner, critiquer, à deux ou à trois, dans le tintamarre des casseroles et des chaudrons ou encore chuchoter dans un coin retiré de l'atelier.

C'est plus facile, moins risqué.

Cependant, c'est de la bouche de ceux-là même que l'on entendra dire: "Ce sont toujours les mêmes que l'on voit, que l'on entend."

Il en sera toujours ainsi aussi longtemps que l'on agira comme des conspirateurs.

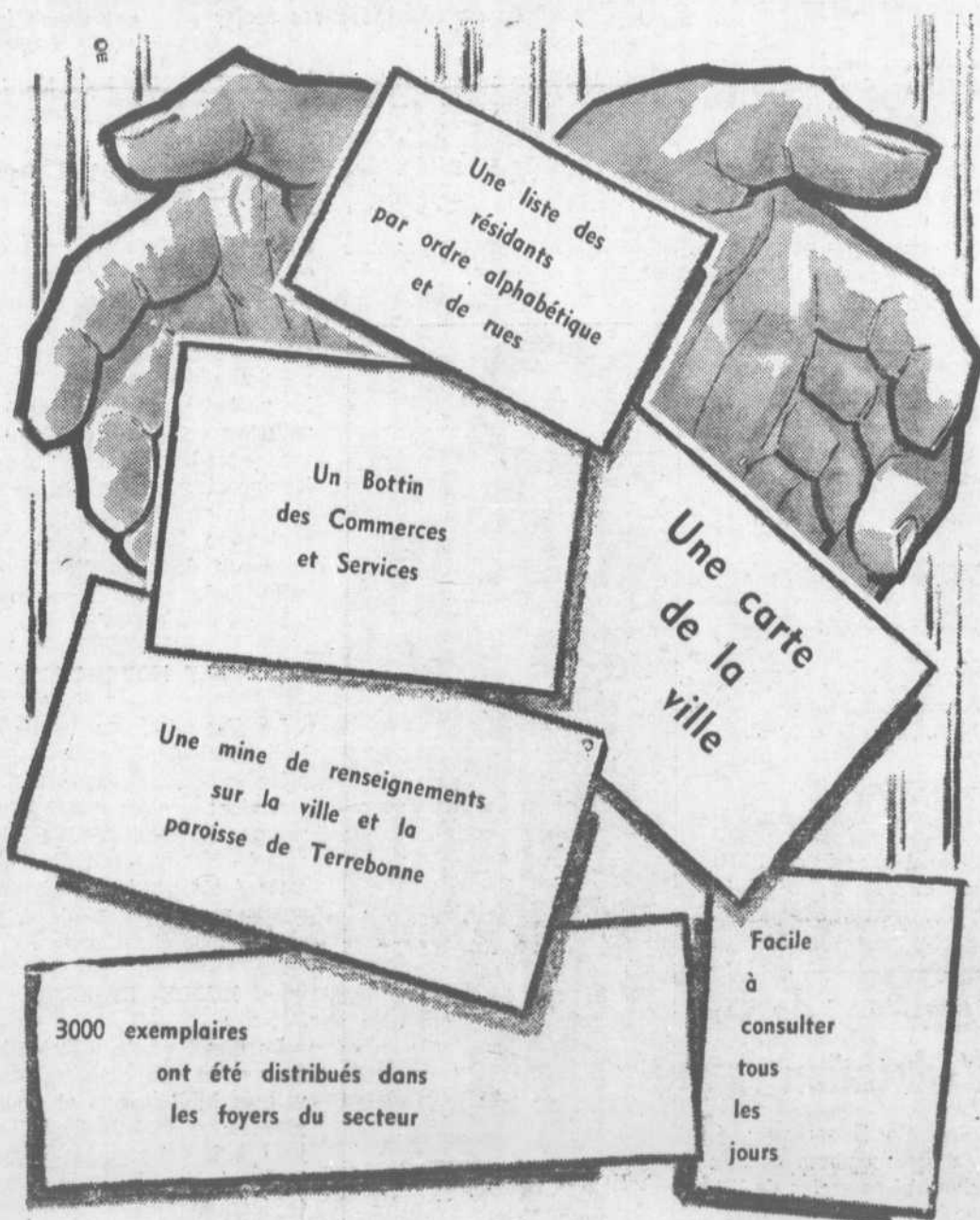
Soyons donc des hommes, si nous voulons être considéré comme tel. Sinon, ne soyons pas étonné si l'on ne nous porte pas plus d'intérêt qu'à une fleur dépourvue de son éclat et de son parfum.

Ayez donc le courage d'exprimer librement, partout, vos convictions, bonnes ou mauvaises. C'est ainsi que l'on apprendra à vous connaître, à vous aimer, à vous respecter.

Honte à toi, mon frère, qui gémit sur ta pauvreté alors que tu possèdes ici l'une des plus grandes richesses qu'il soit donné à l'être humain: soit celle de la liberté de croyance et de parole.

Raymond CHARRON

VOUS TROUVEREZ TOUT CELA ET PLUS ENCORE DANS L'ÉDITION '64 DE VOTRE GUIDE DES ADRESSES DE TERREBONNE



Si vous n'avez pas reçu votre Guide

Communiquez avec l'éditeur

AIME DESPATIE

83, rue Théberge

Terrebonne

666-3948

Noyade à Mascouche

Le jeune Daniel Allard, 3 ans, de Mascouche, a été trouvé avec l'aide de plongeurs dans la rivière, près de la demeure du Dr Cantin, dimanche après-midi. Le fils de M. et Mme Jean-

Marie Allard s'était aventuré samedi après-midi dernier sur la glace alors qu'il s'amusait avec sa petite sœur. Il a été trouvé à environ 50 pieds du lieu de l'accident.



maintenant...
TOUTES LES MARQUES DE
BIERE et PORTER
EN MAGASIN

EPICERIE JEAN-PAUL
Jean-Paul Demers, prop.

239 St-Louis

Terrebonne

666-3396



● REPARATION DE T.V. A DOMICILE
● VENTE ET INSTALLATION D'ANTENNES

**Clinique de
BEAULIEU T.V.**

A. Beaulieu, prop.

19 MARTEL

TEL. 666-8066

● Finition ● Armoires de cuisines
● Panneaux de toutes sortes

TERREBONNE FLUSHDOOR Enr.

Roland Lachapelle, prop.

Manufacturiers de portes plaquées

5, 2e AVENUE

NO. 6-8574

TERREBONNE

Le magasin du chic...
à prix raisonnables...

Tél. NO. 6-3102

Chez OSCAR

MERCERIE POUR HOMMES
LINGERIE POUR DAMES ET ENFANTS

Spécialité: Habits faits sur mesures

70, rue ST-PIERRE

TERREBONNE

Les besoins financiers de l'éducation au Québec

L'honorable Paul Gérin-Lajoie déclarait lors de l'inauguration des journées d'accueil de l'Université de Montréal: "L'éducation constitue une priorité pour l'ensemble du Canada. Le Québec ne fait pas exception; d'ici 1967, il nous faudra trouver \$500,000,000. si nous voulons rester dans la course mondiale de l'éducation dont la ligne d'arrivée est l'année 1970".

Pour appuyer sa plaidoirie, le ministre de l'Éducation poura dorénavant faire usage d'une étude préparée par le bureau de la planification de son ministère et intitulée: "LES BESOINS FINANCIERS DE L'ÉDUCATION AU QUÉBEC 1964-67". Il s'agit d'un texte de 81 pages où, à l'aide de statistiques et de projections démographiques et financières, on tente d'établir d'abord le coût probable de l'éducation pendant les trois prochaines années, puis d'étudier les moyens dont on pourrait faire usage pour rencontrer ou diminuer ces frais.

DES PREVISIONS ACCABLANTES

De cette étude, il ressort d'importantes constatations à l'effet que:

- 1° de l'année 1956-57 à l'année 1966-67, le coût total de l'éducation dans la province aura quadruplé, passant de 286 millions à 1,203 millions de dollars.
 - 2° En 1966-67, si l'éducation devait se contenter de puiser aux sources actuelles de revenus et aux taux actuels, il manquerait 245 millions pour rencontrer les dépenses prévues.
 - 3° Ces augmentations sont attribuables non seulement à l'inévitable augmentation de la population scolaire, mais aussi à l'augmentation du coût moyen par étudiant. Cet accroissement s'explique à son tour par deux faits principaux:
 - a) De plus en plus d'élèves s'engagent dans des programmes qu'il est coûteux de mettre sur pied — nous parlerons de cette question dans un moment —
 - b) Pour un même programme, les coûts unitaires augmentent et continueront d'augmenter à cause de l'amélioration des traitements des enseignants.
- D'autres faits méritent aussi d'être soulignés. L'étude nous apprend par exemple que les commissions scolaires connaîtront cette année des déficits s'élevant à 66 millions de dollars. On y révèle aussi que chez les commissions scolaires, toujours, le coût moyen par élève a augmenté l'an dernier,

par rapport à l'année précédente, de 38 dollars et que les trois quarts de cette augmentation, soit 27 dollars, est attribuable aux augmentations consenties au personnel enseignant. On apprend, enfin, que le coût moyen par élève s'établira cette année à 362 dollars dans les commissions scolaires, à 461 dollars dans les institutions indépendantes, à 1,031 dollars dans les maisons d'enseignement technique et professionnel et à 1,839 dollars dans les universités.

Soulignons enfin que les problèmes financiers que relève l'étude du ministère ne sont pas propices, qu'ils retardent notre système scolaire et rendent plus ardues, en maints endroits, les solutions nécessaires; qu'on se rappelle, la conclusion à laquelle en arrivait récemment l'Organisation de corporation et de développement économique: "Une véritable révolution de l'éducation est en train de se dessiner dans le monde entier sous la pression conjuguée de la croissance économique et de la soif de savoir. Elle culminera en 1970, qui sera l'arrivée de la course mondiale à l'éducation".

LE COUT DE L'ENSEIGNEMENT AU QUÉBEC DE 1956-1957 A 1966-1967

Année	Nombre d'élèves	Coût moyen par élève	Coût total (millions)
1956-57	1,182,000	\$242.	\$ 286.0
1957-58	2,244,000	269.	334.6
1958-59	1,298,000	284.	368.6
1959-60	1,356,000	312.	423.1
1960-61	1,446,000	359.	519.1
1961-62	1,531,000	400.	612.4
1962-63	1,620,000	440.	712.8
1963-64	1,708,000	482.	823.2
1964-65	1,796,000	523.	939.3
1965-66	1,884,000	566.	1066.3
1966-67	1,972,000	610.	1202.9

Ce qu'il faut obtenir, c'est une action concertée des provinces pour faire comprendre au gouvernement central que l'éducation est un des besoins prioritaires de l'heure et qu'il convient de donner aux autorités provinciales les moyens financiers de s'acquitter adéquatement de leurs tâches. Il impose immédiatement une redistribution des champs de taxation où, si l'on veut, du produit des différents impôts. C'est en se basant sur l'urgence des besoins que chaque palier de gouvernement est appelé à satisfaire que devra s'effectuer ce partage des revenus.

Le Québec ne peut évidemment pas ne pas participer à la course, mais il faut s'attendre à la trouver essouffante.

Tableau des revenus, dépenses, taux de taxe et subventions à la Commission Scolaire depuis cinq ans

Année	Taxe générale	Taxe spéciale	Subventions	Revenus	Dépenses
1958-59	\$ 58,386.	\$10,677.	\$106,873.	\$204,443.	\$205,841.
	1.50%	0.30%			
1959-60	70,093.	23,364.	121,584.	262,099.	259,786.
	1.80%	0.60%			
1960-61	99,184.	19,837.	130,176.	296,134.	281,962.
	1.00%	0.20%			
1961-62	108,040.	22,744.	229,119.	387,839.	417,303.
	0.95%	0.20%			
1962-63	139,408.	45,213.	352,791.	579,576.	626,303.
	1.11%	0.36%			

ASSEMBLEE DE LA CHAMBRE

Les membres de la Chambre de Commerce sont convoqués à une assemblée qui aura lieu lundi le 24 février prochain à la salle de réception de l'hôtel

Central. Le souper sera servi à 7 h. et l'assemblée mensuelle suivra.

AUGMENTATION

Le Conseil municipal a approuvé une augmentation de 5% à tous les employés de la ville, ce qui représentera un déboursé

additionnel d'environ \$6,700 par année. La liste de paie à la ville est d'environ \$2,600 par semaine.

Semaine de l'éducation

La Régionale Duvernay présentera à ses membres et aux élèves, durant la semaine de l'Éducation, du 1er au 8 mars, quelques manifestations intéressantes.

Les dates n'en sont pas encore fixées mais le programme comprendra: la participation au ciné-club du mercredi 4 mars, au Figaro, un souper-causerie, un panel et une exposition scientifique en collaboration avec les élèves, à St-Vincent.

Y aura-t-il encore des Commissions Scolaires dans dix ans ?

une opinion de Jean-Marc Léger

La multiplication des petits et grands conflits qui opposent les enseignants du niveau primaire dans la province aux commissions scolaires, de même que la création du ministère de l'Éducation, nous permettent de croire à une réforme de l'engagement des professeurs. Ceux-ci auraient un statut juridique et transigeraient avec Québec directement, laissant les commissions scolaires exercer l'administration, le contrôle et l'information locale seulement.

Voici ce qu'en pense Jean-Marc Léger du "Devoir".

La multiplication de ces petits et grands conflits de même que la fréquence de situations où de "petites commissions scolaires" sont incapables de verser leur traitement aux instituteurs pendant de longues périodes, commandent de s'interroger sur l'adaptation de la commission scolaire, comme institution, aux besoins de notre temps, aux exigences nouvelles et pressantes de l'enseignement dans le Québec.

La machine a de plus en plus de ratés, le système laisse voir de plus en plus ses insuffisances. Peut-on accepter pendant longtemps encore que, par exemple, les traitements des instituteurs dans tout le Québec n'obéissent pas à des barèmes uniformes mais soient déterminés individuellement par les commissions scolaires ou par les associations et unions régionales de commissions? Il faudra évidemment en venir tôt ou tard, à cet égard, à une profonde réforme du système, à l'adoption d'un statut de l'instituteur, unique dans l'État du Québec, à la détermination d'une échelle de traitements, d'un régime de sécurité sociale et de retraite identiques pour tous les membres de l'enseignement primaire.

On voit mal d'ailleurs que ce ne soit pas là ce vers quoi sera conduit le futur ministère de l'Éducation les commissions scolaires pourront subsister comme organismes locaux d'administration, de contrôle d'information mais allégées de tout ce qui a trait à l'embauche, au traitement, aux garanties diverses des instituteurs: ceux-ci devront avoir un statut et poursuivre une carrière à l'échelle du Québec.

J.-M. L.

Ce qui se passe aux bibliothèques scolaires

- L'organisation des bibliothèques scolaires à Terrebonne.
- Les directeurs et directrices des écoles nous ont donné leur opinion à ce sujet.

Voici quelques notes préliminaires sur la situation des bibliothèques scolaires à Terrebonne. Certaines écoles en sont encore au point d'organisation et les livres ne pourront "sortir" des institutions avant septembre 1964. Voici pourquoi.

ECOLE LEOPOLD-GRAVEL

Mère S. Paulin, directrice, nous a dit que les livres ne pouvaient être remis aux enfants parce que la classification n'était pas terminée. On sait que cette école était en construction encore l'an dernier et qu'il a été difficile de voir à l'organisation de la bibliothèque. Une religieuse prépare actuellement les pochettes et les cartes individuelles qui permettront de remettre les livres aux élèves pour les apporter à la maison. Le système de contrôle sera prêt pour septembre 1964. On s'occupe beaucoup de la bibliothèque à cette école et un appartement est réservé à cet effet.

ECOLE NOTRE-DAME

La directrice nous a dit que la bibliothèque disposait d'une pièce spéciale et que les livres pouvaient être apportés à la maison par les étudiants. La Régionale Duvernay a fait parvenir à cette école plusieurs caisses de volumes récemment et on procède à leur classification.

ECOLE ST-LOUIS

Le directeur, le R.F. Wilford, nous a dit que chaque classe avait sa bibliothèque et que les professeurs distribuaient les livres à leurs propres élèves, à leur gré. Une demande sera faite incessamment à la Commission scolaire pour l'achat de nouveaux volumes pour cette école.

ANNEXE ST-LOUIS

Il y a une centaine de livres par classe. En tout, 1600 volumes. Une période hebdomadaire de lecture libre. Les livres ne sortent pas encore.



La plus importante personne au monde ces jours-ci: le petit garçon, citoyen de l'État du Québec, devant qui les plus hautes personnalités s'inclinent. Les problèmes de son éducation n'ont pas fini de faire couler de l'encre.

BIERE
PORTER

NO. 6-8047

Livraison gratuite

MARCHE BRUNO

Bruno Lauzon, propriétaire
Epicerie - Boucherie - Restaurant

215, GAGNON

TERREBONNE

LA CITERNE SEULEMENT

A sa séance de lundi, le Conseil municipal a bien expliqué que seulement le camion-citerne serait disponible pour les incendies dans la paroisse de Terrebonne et non pas le fourgon à incendies. Cette décision sera communiquée au Conseil intéressé. Le tarif: \$25 la première heure et \$15 par heure additionnelle.

D'autre part, vu qu'il y a des borne-fontaines dans la municipalité de Lachenaie, le fourgon à incendies pourra répondre aux appels de cette paroisse.

On a calculé qu'il faudrait environ 10 minutes pour se rendre à l'extrémité de cette paroisse et il semble que les taux d'assurance dans Lachenaie baisseront en conséquence. Le tarif du fourgon: \$100 la première heure.

Gérard Rhéaume

entrepreneur-peintre
tireur de joints
sur gyproc

TEL. 666-8290

165 Chartrand
TERREBONNE

Consultez nos experts
PORTES - FENETRES
Auvents en Aluminium
Auvents Fiberglass
Façades de Magasins

Terrebonne Glass & Aluminium Products

55 St-Pierre NO. 6-3241



Confiez à nos artistes
le soin d'accentuer
votre charme...
d'encadrer votre
beauté naturelle
d'une savante
coiffure qui
conviendra exactement
à votre
personnalité.

COIFFURE — TEINTURE
COUPE DE CHEVEUX
PERMANENTES

Salon
Mariette

Jean-Noël Héroux, prop.

666-8262

24 St-André
Terrebonne

re, \$50 les deuxième et troisième heures et \$25 pour heures additionnelles.

Nos lecteurs nous écrivent

Des félicitations

M. LE DIRECTEUR,

Au nom des membres du Calumet Sportif Archambault, qui ont eu l'honneur d'assister à la dernière assemblée régulière du Conseil municipal de Terrebonne-Paroisse, je me permets de transmettre nos sincères félicitations à M. André Grenon, secrétaire municipal. Nous sommes heureux de lui décerner publiquement notre appréciation pour la façon dont il accomplit sa noble fonction. Chez nous cette formule s'avère efficace, ses témoignages d'ordre et de connaissances administratives s'expriment aux coeurs des citoyens locaux; il assure la bonne marche d'une administration de plus en plus florissante.

Il est réconfortant pour une population de constater que les autorités civiles ont de plus en plus d'admiration pour le travail et le dévouement déployés par un des leurs. L'oeuvre qu'ils accomplissent est d'une haute portée sociale et ce n'est pas là une sorte de flatterie, mais des mots qui correspondent à une réalité authentique.

Nombre de contribuables manifestent une confiance qui s'accroît constamment en réalisant qu'un magnifique programme de progrès est présenté par les autorités.

Il est évident qu'après de la population il se fait une éducation nouvelle qui gagne chaque jour du terrain et l'on peut espérer que le temps n'est pas loin où Terrebonne-Paroisse sera partout reconnue comme une municipalité éprogressive et l'épanouissement des contribuables.

Acceptez, messieurs, nos sentiments très distingués et nous félicitons votre équipe où règnent la compréhension, la fraternité, l'entraide et une saine émulation. Continuez à conduire notre destinée vers le succès.

Arthur DESNOYERS,
Rang St-Roch.
Le 10 février 1964.

Des explications, S.V.P.

M. LE DIRECTEUR,

J'ai lu attentivement le rapport financier de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Terrebonne dans votre dernier journal et je trouve que l'on y va un peu fort dans les salaires payés aux moniteurs, monitrices, etc.

Si vous calculez bien, les Terrains de Jeux ont collecté un peu plus que \$8,000.00 et ont payé en salaires plus de \$5,350.00. Donc, ça doit faire pas loin de 70%... J'ai toujours cru que si on bâtissait une maison les salaires étaient figurés à peu près du coût des matériaux. Les autres item dans la liste des dépenses est d'environ \$2,000.00. Sans compter que le matériel des jeux a été acheté en grande partie sinon tout à Montréal.

J'aimerais bien savoir à qui ces salaires là ont été payés et si c'est raisonnable de payer \$5,353.00 en salaires à des personnes pour environ 6 semaines de jeux pour les enfants.

UN QUI VEUT SAVOIR
OU VA SON ARGENT

NOUVELLES DE TERREBONNE-PAROISSE

par Arthur Desnoyers

SUCCES A M. CLARK

La municipalité aura bientôt un nouveau commerce important: celui de M. Jean-Paul Clark de Terrebonne, qui construit actuellement un motel de 10 chambres, une immense bâtisse de 100 pieds de longueur qui contiendra une salle à manger, un bar-salon et une salle de réception. L'édifice aura comme nom: LE SOMMET. Il est érigé sur le coteau, près de la route de Pincourt. Nous souhaitons à cet homme d'affaires le plus grand succès possible.

ACCIDENT

C'est avec regret que nous apprenons que le jeune Claude Lauzon, fils de M. et Mme Rosaire Lauzon, fut blessé sur le terrain des Loisirs St-Roch, dimanche le 9 février dernier. Cet accident est survenu lors d'une partie de ballon-balai. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

RUMEUR

Une rumeur court à Terrebonne-Paroisse que les enfants de l'école St-Roch demanderont à leurs parents de communiquer avec le comité des Loisirs St-Roch pour connaître la raison pour laquelle des films ne sont pas présentés, tel que promis au mois de décembre dernier. Ces petits enfants seraient tellement heureux que leur désir soit réalisé. S'il vous plaît, messieurs!

REMERCIEMENTS

Les résidents de la terrasse Beauchemin tiennent à remercier M. Sylvio Lauzon pour le nettoyage qu'il a accompli il y a trois semaines sur leur rue. Ce service a été très apprécié de leur part. Suivons toujours le principe: aidons-nous les uns, les autres.

Nouvelle administration à la Croix-Rouge

L'assemblée générale annuelle de la section Terrebonne de la Croix-Rouge avait lieu lundi le 10 février dernier au local des Chevaliers de Colomb qui avait été prêté par cet organisme. Une quinzaine de personnes assistaient à la réunion, sous la présidence de Mme Cécile Fiset. Mme Fontaine, représentante de la Croix-Rouge Canadienne avait tenu à participer aux délibérations.



M. René GRENON

notre concitoyen, a été élu à la présidence. Il est bien connu de tout le district pour son dévouement aux oeuvres sociales et il apporte à ses nouvelles fonctions le dynamisme nécessaire. Ex-échevin de la Ville de Terrebonne, M. Grenon s'occupe d'organisations depuis une vingtaine d'années.

Il sera secondé par un comité d'administration composé des vice-présidents: Mlle Thérèse Papineau, Dr Maurice St-Amand, Larry Michel et Florimond Gauthier. La secrétaire sera Mme Lucienne Rivet et son adjointe, Mme Yvonne Chartrand. M. Roland McKay a été réélu trésorier. Les représentants des paroisses avoisinantes seront MM. Maurice Roy (Mascouche); Jean Poirier et Henri Coulombe (Lachenaie); le représentant de Terrebonne-Heights sera choisi bientôt.

LES COMITES:
CAMPAGNE FINANCIERE: MM. Georges Lafond et Bernard Rivet;

DONNEURS DE SANG: M. Jean-Claude Vaillancourt et Mme Aldéa Denis;

SECOURS AUX SINISTRES:

M. Aimé Charron et Mmes Gabrielle Cartier et Germaine Larouche;

SOINS A DOMICILE: Mme Cécile Fiset, Mme Gabriel Aubin, Mlle Louise Charbonneau;

ACCESSOIRES DE MALADES: MM. Alfred Richard et Gérard St-Yves;

COMITE DES VETERANS: MM. Henri Rioux, Henri Coulombe, James Preston;

SECURITE AQUATIQUE: MM. Gabriel Aubin et Pierre Roberge;

TRAVAUX FEMININS: Mmes Germaine Larouche, Aldérie Raymond et Joseph Guay;

PUBLICITE: Mme Fleurette Papineau, MM. Jean-Marc Fontaine et Aimé Despatie.

Le nouveau président a remercié les personnes présentes pour leur confiance en lui et les a assuré qu'il apporterait à ses nouvelles fonctions sa collaboration la plus entière afin de faire de la CR de Terrebonne une des plus belles sections de la province.

Il a été annoncé que la campagne de souscription serait tenue au début d'avril, coïncidant avec celle de Montréal. L'objectif n'a pas été dévoilé.

L'assemblée annuelle a lieu à Montréal cette année les 5 et 6 mars prochain et les personnes désireuses d'y assister sont les bienvenues au Reine Elizabeth et au siège social de la rue Dorchester.

666-8243

YVON BRIERE

EPICIER LICENCIE

BIERE et PORTER

Les Peintures



73 St-Antoine Terrebonne

LE SUPER-MARCHE IDEAL DE TERREBONNE OU L'ON TROUVE DE TOUT

- LES MEILLEURES VIANDES A BAS PRIX
- UN CHOIX INCOMPARABLE D'EPICERIES
- LES PROVISIONS POUR LA FAMILLE
- UN ASSORTIMENT DES MEILLEURS FRUITS ET LEGUMES

et...

- UN ACCUEIL CORDIAL
- UNE ATMOSPHERE DETENDUE PROPICE A VOS EMPLÉTTES.

Toutes vos marques préférées de
BIERE et PORTER

Livraison gratuite | TÉL.: 3792
45 rue St-Joseph | 666

DANCOSE



Richelieu
SUPER
MARCHÉ

Le bien le plus important qu'un homme puisse posséder : **DES ASSURANCES SUFFISANTES**

CELUI QUI LES
TRANSIGERA POUR VOUS

YVON DESPATIE

COURTIER EN ASSURANCES

105 ST-LOUIS,

NO. 6-3871



PETITES ANNONCES

LOGIS A LOUER — 4 appartements chauffés, 2e étage: \$60. Avec poêle et réfrigérateur, \$65. S'ad. à 45 rue St-Pierre, Tél. 666-8519.

TERRAINS — 3 terrains à vendre, rue L.H. Desjardins. Egout, aqueduc, trottoir et asphalte fini, près des écoles. Tél. 666-3435.

TERRAIN A VENDRE — Grandeur 67 x 83. Coin L.H. Desjardins et St-Paul. S'ad. Tél. 666-3850.

UNE AUBAINE — Bas nylon, première qualité à .79 cents la paire. Aussi bonne qualité à .59 cents la paire. Bas nylon, extensible à .89 cents. Tant qu'il y en aura! **RESTAURANT GENDREAU** coin Masson et Mathieu, Terrebonne.

CHAMBRES A LOUER — Dans quartier tranquille. Stationnement facile. Au 2 rue St-Jean-Baptiste. Au téléphone: 666-3224.

MAGASIN A LOUER — Grandeur 30 x 40. Bien situé au 85 rue St-Louis. Aussi un logement à louer au 83-A rue St-Louis. S'ad. à tél.: 666-3975.

BUNGALOW A VENDRE — 5 pièces. Terrain 60 x 100, rue St-Sacrement. Comptant à discuter. S'ad. à Hubert Houle, 2675 rue King ouest, Sherbrooke, P. Q.

LOGEMENT A LOUER — Un bas, 5 pièces, chambre de bain, garage, au 55 rue Ste-Marie. Tél. 666-8573.

LOGEMENT A LOUER — Pour le premier mai ou le premier juillet, 4 appartements fermés. Tapis mur à mur. A 159-A rue Martel. On peut visiter le soir de 7 h. 30 à 9 h. 30. Le soir au téléphone à 666-4717.

FILIERE DEMANDEE — On demande à acheter une filière à tuyaux, de 3 à 4 pouces, à la main. Elle devra être en parfait ordre et condition. Pour appointment, écrivez à Zéphirin Bastien, rang St-Roch, R.R. no 1, Terrebonne.

A VENDRE — Robe de mariée, 10-12 ans. Presque neuve. S'ad. 666-8796.

BUANDERIE PUBLIQUE CHEZ M. JEAN RAYMOND

Un nouveau genre de commerce à Terrebonne serait à la disposition du public vers le 20 avril prochain. Son propriétaire, M. Jean Raymond, de la ferronnerie du même nom, sur la rue St-Louis ouest, a obtenu le permis nécessaire du Conseil municipal lundi dernier.

M. Raymond établira à l'arrière de son magasin, une buanderie avec machines automatiques pour laver, sécher et essorer le linge. Cette "laundrette" disposerait de 16 laveuses et 6 sècheuses, de même que tous les accessoires nécessaires.



**Les nouvelles
Volkswagen**

Deux prix de supériorité ont été décernés à Volkswagen récemment. Le premier, le "Golden Wheel Award", présenté par la revue CANADA TRACK & TRAFFIC, choisissait la VW 1500 TS comme le meilleur sédan importé, reconnaissant la qualité de sa construction, la supériorité d'engineering, l'esthétisme de ses formes, son confort et sa sécurité. Un trophée a aussi été mérité par VW en rapport avec son succès et ses performances dans la Rallye Automobile des manufacturiers d'automobiles en 1963. Les résultats compilés par le Canadian Automobile Sport Clubs, mentionnent que VW a accumulé 209 points, son plus proche concurrent, 145 points et le troisième, 120 points.

Les Canadiens ont acheté 2,012 voitures VW en janvier 1964, une augmentation de 43.2% sur les ventes de janvier 1963 et de 12.5% sur les ventes de janvier 1962. Ce record a été atteint même si les ventes au détail sont habituellement lentes après les dépenses élevées de décembre par le public.

Durant 1963, il s'est vendu au Canada 29,481 autos et camions VW. Cette marque a été classée 4e en popularité parmi toutes celles vendues au pays. Volkswagen a été la préférée des acheteurs dans le dernier quart de 1963, immédiatement après Pontiac, Chevrolet et la Ford Galaxie.

L'entrepôt actuel sur la rue St-Antoine sera transformé entièrement. L'établissement aura 12 pieds de façade, 37 pieds de profondeur et 27 pieds de largeur à l'arrière.

ICI & LA

Le 8 février, deux individus qu'on présume des cambrioleurs, ont passé tout droit à l'intersection de St-Louis et Masson, et leur automobile a plongé dans la côte privée à cet endroit, entre l'édifice de l'UCC et la propriété de M. Rolland Paquette. Ils ont laissé là leur automobile dans le bas de la côte après avoir endommagé une clôture et se sont sauvés.

Jeudi dernier, un début d'incendie dans l'entrepôt de meubles de M. Roger Ouimet, à l'ar-

rière du magasin de la rue St-Pierre, a endommagé plusieurs milliers de dollars de matelas et de meubles. Une partie du toit devra être remplacée. On attribue cet incendie à l'électricité. Les dommages ont été surtout faits par l'eau.

Deux bandits ont fait un hold-up à une Caisse Populaire de St-Joachim - de - la - Paine, vendredi dernier et se sont enfuis emportant environ \$15,000.00.

M. Adrien Bertrand, concierge à l'école Léopold-Gravel, est

maintenant déménagé au 47 rue Mathieu.

M. Aimé Charron, directeur de la police à Terrebonne, a été reçu Chevalier de Colomb après avoir subi les initiations nécessaires à Ste-Thérèse le 16 février. Il appartiendra maintenant au Conseil 3483 de Terrebonne.

On nous a informé il y a quelques jours que M. Sam Bockler de Montréal construirait cet été au Lac Pincourt au moins 250 maisons.

Agent Canada Paint

FERRONNERIE

M. JACQUES Limitée

QUINCAILLERIE — FERRONNERIE

Matériaux de construction
Location de sableuse et polisseuse
à planchers

Angle St-Pierre et Ste-Marie

NO. 6-3333



TERREBONNE



Essayez-la!

Si vous n'avez pas encore conduit la nouvelle Volkswagen 1500, vous allez être enchanté.

Prenez place dans le confortable siège individuel réglable en 49 positions.

Essayez la 1500 sur la plus mauvaise route que vous connaissiez. La suspension à quatre roues indépendantes absorbe les cahots en douceur. Les roues de grand diamètre assurent douceur et stabilité de roulement.

Ne vous inquiétez pas s'il faut passer dans la neige. Le moteur de la 1500,

monté à l'arrière, porte son poids sur les roues motrices, ce qui donne une excellente force de traction.

La Volkswagen 1500 est d'une facilité de manoeuvre exceptionnelle dans la forte circulation des villes, et elle peut s'introduire dans les espaces de stationnement les plus réduits.

Si vous trouvez une route sans limitation de vitesse, cette Volkswagen vous permettra de rouler constamment à 81 milles à l'heure.

Essayez une Volkswagen, c'est passionnant!



VENTE ET
SERVICE DE

VOLKSWAGEN

Tél. 666-3782



Montée Pincourt

Terrebonne

TEL. 666-8641

R. LAVERDURE

EPICIER LICENCIE

BIERE • PORTER

HEURES D'AFFAIRES :

LUN. MER. VEN. SAM. - 8 A.M. A 11 P.M.
MAR. JEU. - 8 A.M. A 7 P.M.

75 ST-PIERRE

TERREBONNE